

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 111 (1975)

Heft: 15

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

15

Montreux, le 16 mai 1975

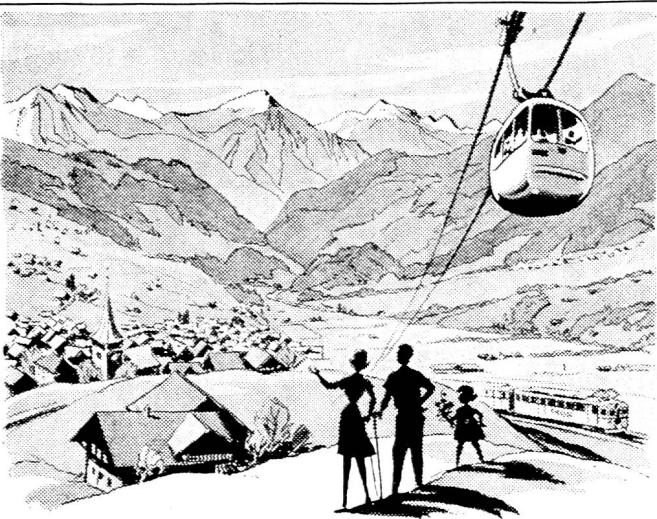
1122

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

éducateur

et bulletin corporatif





Montreux - Les Avants/Sonloup - Château-d'Œx -
Gstaad - Zweisimmen - Lenk.

Nombreux circuits combinés train / télécabine / car / marche.

Film 16 mm couleur et prospectus à disposition

Chemin de fer
MONTREUX-OBERLAND
BERNOIS
1820 Montreux Tél. (021) 61 55 22



VISITEZ LE FAMEUX CHATEAU DE CHILLON
A VEYTAUX-MONTREUX

Tarif d'entrée : Fr. 1.— par enfant entre 6 et 16 ans.
Gratuité pour élèves des classes officielles
vaudoises, accompagnés des professeurs.

Mt-Pèlerin **Les Pléiades**

900 m.

1400 m.

à 10 min.
par le funiculaire

à 45 minutes
par automotrices
à crémaillère

Vevey

380 m.

2 buts de courses à ne pas manquer

Parc aux biches, champs de narcisses, promenades balisées, places de jeux, buffet-restaurant avec terrasse et local pour pique-niquer. Panorama grandiose. Demandez notre brochure avec vingt projets d'excursions pédestres de 75 à 270 minutes.

Renseignements dans toutes les gares et au (021) 51 29 22.

Pour un projet d'écoles pilotes au TCHAD

La Coopération technique suisse cherche

DES CONSEILLERS PÉDAGOGIQUES

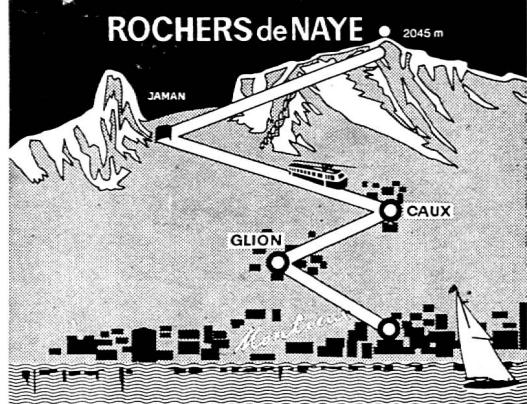
rodés aux méthodes actives, avec sens pratique et faculté d'adapter l'enseignement aux réalités et activités locales (artisanat, jardinage, petits élevages, etc.).

Durée de l'engagement : 2 ans à partir de juillet 1975

Célibataire ou marié **sans** enfant

Faire offre avec curriculum vitae au
Département politique fédéral
COOPÉRATION TECHNIQUE
3003 Berne

Tél. M. Grivel (033) 61 34 43



Panorama le plus grandiose
de Suisse romande 2045 m.

Nombreux circuits pédestres

Jardin alpin - Hôtel-restaurant

Film 16 mm couleur et prospectus à disposition

MGN Chemin de fer
Montreux (ou Territet)
Glion - Caux - Jaman
Rochers-de-Naye
1820 Montreux Tél. (021) 61 55 22

Sommaire

DIVERS

Cotisations SPV 1975	327
Petite question	327
Les caméléons	327

DOCUMENTS

Entretien avec André Ouliac	328
Les contes de fées à la lumière de la psychanalyse	330

A TRAVERS LES MEDIA

Réflexions sur une bédé	331
-------------------------	-----

UNE RECHERCHE... AVEC EUX, PAR EUX ET NON POUR EUX

	333
--	-----

LECTURE DU MOIS

	334
--	-----

CHRONIQUE MATHÉMATIQUE

	336
--	-----

COURRIER PÉDAGOGIQUE

	338
--	-----

Radio scolaire

Quinzaine du 19 au 30 mai	340
---------------------------	-----

DIVERS

Courses d'école	342
Voyages organisés par le Schweizerischer Lehrerverein en 1975	342
Les rencontres de Vaumarcus	342
A propos des guerres de Bourgogne	343

DES LIVRES POUR LES JEUNES

	344
--	-----

LES LIVRES

Se préparer à enseigner	345
Encyclopédie de la Suisse actuelle	345
Indonésie : 13 000 îles — 130 000 000 d'hommes	345

Fribourg

Le corps enseignant en deuil	346
------------------------------	-----

éducateur

Rédacteurs responsables :

Bulletin corporatif (numéros pairs) : François BOURQUIN, case postale 445, 2001 Neuchâtel.

Educateur (numéros impairs) : Jean-Claude BADOUX, En Collonges, 1093 La Conversion-sur-Lutry.

Comité de rédaction (numéros impairs) :

Lisette Badoux, ch. des Cèdres 9, 1004 Lausanne.

René Blind, 1605 Chexbres.

Henri Porchet, 1166 Perroy.

Administration, abonnements et annonces : IMPRIMERIE CORBAZ S.A., 1820 Montreux, av. des Planches 22, tél. (021) 62 47 62. Chèques postaux 18 - 3 79.

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 35.— ; étranger Fr. 45.—.

Cotisations SPV 1975

Suivant décision du congrès 1974, elles s'élèvent à :

Membres actifs

y compris cotisation de la section : **Fr. 115.—**

Les membres actifs des sections de Ste-Croix et Lavaux, qui encaissent elles-mêmes leurs cotisations locales, ne paient cependant que : **Fr. 111.—**

Membres associés

y compris cotisation de la section : **Fr. 25.—**

Les membres associés des sections de Ste-Croix et Lavaux, qui perçoivent elles-mêmes leurs cotisations locales, ne paient toutefois que : **Fr. 21.—**

Nous vous remercions de vous acquitter sans tarder de votre contribution 1975 au CCP 10 - 2226.

Le bulletin de versement était encarté dans le numéro 3 de l'« Educateur ». S'il est égaré, demandez-en un autre au secrétariat général SPV (tél. 021/27 65 59). **Il constitue, muni du sceau de la poste ou de la SPV, votre carte de membre** : gardez-le donc soigneusement.

ATTENTION :

LORS DU PROCHAIN CONGRÈS DÉJA, EN CAS DE VOTATION OU D'ÉLECTION AU BULLETIN SECRÉT, SEULE LA CARTE DE MEMBRE 1975 EST VALABLE.

Secrétariat général SPV.

Petite question

Nous lisons dans « Le bon usage », Grévisse :

... Au XVI^e siècle, Marot, le père de la règle (des p.p. employés avec « avoir »), enseignait à ses disciples :

« Enfants, oyez une leçon :
Que le terme qui va devant
Les vieux exemples ie Suyvray
La chanson fut bien ordonnée
Et du bateau est étonné
Voya la force que possede
Or, prouveray par bons tesmoings
Il faut dire, en termes parfaictz :
Fault dire, en parolles parfaictes :
Et ne faut point dire, en effect :
Ne nous a faict pareillement,
L'Italien (dont la faconde,
Son langage a ainsi basty

Notre langue a ceste façon,
Voluntiers regist le suyvant.
Pour le mieulx, car à dire vray,
Qui dit : « M'amour vous ay donné »,
Qui dit : « M'amour vous ay donné ».
Le femenin, quand il precede.
Que tous pluriers n'en font pas moins ;
Dieu en ce monde nous a faictz
Dieu en ce monde les a faictes
Dieu en ce monde les a faict
Mais nous a faictz, tout rondement.
Passe les vulgaires du monde)
En disant : Dio noi a fatti.

A propos, puisque nous suivons encore la règle de Marot, qui nous a autorisés à changer son orthographe ?

René et Richard de la Côte.

Les caméléons

« Oui, ils ont un mètre de long
Quelquefois, les caméléons...
— Tu radotes, petit garçon,
Le soleil t'a touché au front !
— C'est ainsi à Madagascar »,
A insisté le petit gars
Quand nous montions dans l'autocar
En sortant de l'aérogare...

Or, l'ayant lu dans quelques livres,
Je sais très bien qu'il a raison
Le petit de Tananarive :
Oui ! parfois ils ont
Un mètre de long
Les caméléons,
Qu'ils soient bleus ou blonds,
Couleur de deuil
Ou de cerfeuil !

Vio Martin.

Entretien avec...

André OULIAC, secrétaire général du Syndicat national des instituteurs (SNI) de France

Quel est le statut légal d'un instituteur français ? Quels sont les principaux droits et devoirs attachés à sa fonction ?

L'instituteur français est un fonctionnaire relevant de l'Etat. Son statut est celui de tous les agents du service public en ce qui concerne ses droits et ses devoirs. Les garanties statutaires qui lui sont propres ont été arrachées de façon opiniâtre par une longue lutte syndicale commencée dès le début du siècle mais plus particulièrement au lendemain de la Première Guerre mondiale (1920). A cette date, fut constitué le Syndicat national des institutrices et instituteurs de France par fusion de divers groupements dont les « amicales ».

L'instituteur français n'est pratiquement plus soumis au pouvoir politique. L'autorité des préfets représentant le gouvernement à son égard est tempérée par une gestion propre à l'Education nationale basée sur le principe de la parité administration-personnel. Les commissions administratives paritaires départementales et nationale jouent un rôle déterminant dans l'avancement, les mutations, la discipline et tous les problèmes de déroulement de carrière. Les comités techniques paritaires départementaux ont à étudier l'organisation et le fonctionnement du service.

Des incidents se produisent — en nombre limité il est vrai — chaque fois que le pouvoir passe outre aux décisions de ces organismes où les délégués élus du personnel sont à 90 % du SNI.

Les devoirs des instituteurs sont ceux de tous les éducateurs et d'une manière générale si le personnel est soucieux de ses droits, il entend assumer pleinement sa tâche. Souvent, il considère l'intérêt des enfants avant le sien propre et son attachement à l'école laïque et à la démocratie est solidement ancré. Il en a donné et en donne la preuve chaque fois que la nécessité l'exige.

Que dire de la formation actuelle du corps enseignant français ? De ses possibilités de perfectionnement ?

Il est difficile de parler de la formation de l'enseignant français. Il serait plus juste de parler des « formations » des

divers corps qui constituent l'université française.

Les instituteurs français sont formés dans les écoles normales départementales d'institutrices et d'instituteurs qui depuis plusieurs années tendent à devenir « mixtes ».

Le concours de recrutement se généralise après le baccalauréat. La formation professionnelle est donnée en 2 années et comprend outre la culture générale, une formation psycho-pédagogique et l'apprentissage directe du métier dans des classes d'écoles annexes ou d'application.

Nous estimons que cette durée de formation initiale de l'instituteur devrait être portée à 3 ans dans une étape ultérieure que nous travaillons à hâter. Le contenu de cette formation doit aussi être revu et modifié.

Depuis 1971, chaque institutrice et instituteur se doit à une année de formation continuée au cours de sa carrière. Ce perfectionnement a lieu durant le temps de service sous forme de stage de 6 semaines (les plus fréquents) ou de 3 mois. Durant ces périodes le personnel en stage est remplacé dans les classes.

Le régime de cette « formation continuée » est celui du volontariat.

Les professeurs et directeurs d'école normale, les inspecteurs départementaux de l'Education nationale, les conseillers pédagogiques avec l'ensemble des maîtres-formateurs des écoles annexes et d'application participent à ce perfectionnement prévu autour des écoles normales départementales.

Cette conquête du SNI est « exemplaire » et n'a pour l'instant aucun équivalent dans la fonction publique française... ni dans les pays étrangers.

En Suisse la situation de pénurie de maîtres prend fin. En est-il de même en France ? Quelles sont les mesures envisagées par le Ministère de l'éducation nationale ?

Nous ne pouvons pas dire que la France connaisse en ce moment une pénurie de candidats pour les divers postes d'enseignants.

Il faut dire que la récession économique et le chômage qui s'étend font apparaître la fonction publique plus « sûre » même si les rémunérations qu'elle offre, surtout en début de carrière, manqueraient d'attrait en période d'expansion et de plein emploi.

Par contre, le nombre de postes d'enseignants prévus chaque année au budget de l'Etat sont inférieurs au besoin. Nous le déplorons et avons engagé une lutte sévère pour améliorer la situation sous forme d'un « plan d'action » qui nous a conduits à cesser le travail après avoir épousé les autres moyens de pression.

Le gouvernement actuel porte à ce sujet une lourde responsabilité car un recrutement nombreux et de haute qualité serait possible qui améliorerait le fonctionnement du service notamment par allégement des effectifs encore très lourds dans certains secteurs et certaines régions surtout dans les écoles maternelles.

Le ralentissement économique a-t-il des incidences au plan des budgets scolaires ? Lesquelles ?

Oui, le ralentissement économique a une influence directe sur le budget de l'Education nationale. La politique dite « d'austérité » de l'actuel gouvernement se traduit par une parcimonie désastreuse en la matière.

Le manque de postes budgétaires devient dramatique au point qu'il touche à la qualité du service public de plus en plus concurrencé par l'enseignement privé confessionnel mais surtout depuis quelques années commercial et patronal. L'Etat en même temps qu'il contingenté avec rigueur les crédits destinés à l'école publique laïque se montre généreux pour les écoles concurrentes.

Il s'agit bien d'une politique de « classe » que dénonce le SNI et avec lui tous les partis politiques et organisations syndicales ouvrières qui se retrouvent dans le Comité national d'action laïque.

Le corps enseignant romand est fortement féminisé. En est-il de même chez vous ? Si oui, pouvez-vous décrire quelques conséquences de ce phénomène ?

Le corps enseignant français est fortement féminisé. Les institutrices représentant 75 % de l'effectif dans le secteur de l'enseignement préélémentaire et élémentaire, la proportion est légèrement inférieure au niveau du 1^{er} cycle (11-16 ans) qui relève du secteur de syndicalisation du SNI, mais l'évolution se précise dans le même sens.

L'égalité des salaires entre hommes et femmes est une réalité en France pour les institutrices et instituteurs depuis la fin de la Première Guerre mondiale. L'insuffisance des traitements ne suffit pas à expliquer la féminisation du corps enseignant puisqu'on retrouve le même phénomène dans tous les pays du monde, même dans ceux où les enseignants reçoivent

une rémunération considérée comme correcte.

Les conséquences de cet état de fait sont nombreuses : congés plus nombreux (maternité, maladie des enfants, etc.), salaire considéré comme un appoint par rapport à celui du chef de famille, incidence sur actions syndicales...

Nous déplorons de ne pas voir davantage de militantes dans nos organismes syndicaux... Mais c'est tout le problème de la condition féminine qui se trouve posé et nous aurions sur ce point bien des choses à dire... et à écrire.

De quel œil l'autorité scolaire voit-elle le travail « à mi-temps » des enseignants, des enseignantes ?

Le travail à mi-temps est très peu développé dans notre secteur bien qu'il s'agisse d'une possibilité prévue par la loi.

D'une manière générale, les autorités académiques prennent bon nombre de précautions pour accorder l'autorisation nécessaire... surtout en zones rurales où le problème de la suppléance se trouve posé avec acuité.

De toute façon, le travail à mi-temps ne touche qu'une minorité de nos collègues et n'a pas d'incidence importante sur la marche du service.

Il y a 7 ans éclatait la grande colère de mai 68. Existe-t-il un « avant 68 » et un « après 68 ».

Les institutrices et instituteurs français ont joué leur rôle en mai 1968 où ils ont constaté que bon nombre de « révolutionnaires » découvraient ce qu'ils pratiquaient et connaissaient depuis longtemps. La remise en question permanente, la recherche et la réflexion font partie de leur métier et de son accomplissement quotidien.

1968 a mis en lumière un état d'esprit latent qui a amené un certain nombre de modifications notamment dans les relations enseignants-enseignés et inspecteurs-inspectés.

La note de mérite, son attribution et le rôle qu'elle joue dans la carrière de l'enseignant est certainement au centre du débat qui se poursuit encore.

La conception même de l'école fait aussi l'objet de discussions et le SNI a été amené à élaborer — après un effort collectif de réflexion et d'expériences — sa thèse de « l'école fondamentale » qui est une contribution de valeur à la recherche d'une solution en matière d'éducation.

Il est difficile de dire si nous vivons un « après 68... ». Il est certain par contre que doit se poursuivre notre effort permanent de recherche et d'amélioration avec notre double souci d'enseignant et de syndicaliste.

Et en matière de réforme scolaire, que se pense-t-il, que se fait-il ?

Chaque gouvernement et chaque ministre de l'Education nationale prépare « sa » réforme dès qu'ils entrent en fonction.

L'actuel ministre de l'Education (qui n'est plus « nationale ») n'a pas manqué de le faire. Il a élaboré et élaboré encore un plan qui doit toucher l'ensemble du système éducatif français de l'école maternelle à la fin de la classe terminale du 2^e degré.

Il serait trop long de reprendre ici le contenu de ce projet et les critiques faites par le SNI. Projet « de classe » il traduit une conception « élitaire » de la société dite « libérale » basée sur la concurrence et le profit, impénétrable pour les faibles.

Nous l'avons condamné en fonction :

— de notre thèse de « l'école fondamentale » selon laquelle **l'unité et la continuité** du processus d'éducation exigent des maîtres spécialement formés pour exercer à tous les stades de l'actuelle scolarité obligatoire, des structures d'enseignement sans rupture entre les divers « moments » de la scolarité, des programmes permettant une solide acquisition des connaissances scientifiques faisant appel à la réflexion et à l'esprit critique ;

— du programme du Comité national d'action laïque, démocratisation, expansion et nationalisation de l'enseignement.

Le projet actuel met sur le même pied l'enseignement public laïque ouvert à tous et l'enseignement privé qu'il soit confessionnel, patronal ou à but lucratif. En permettant la « sortie » des élèves en cours de scolarité pour qu'ils se dirigent vers des apprentissages précoces et trop étroitement utilitaires, il livre au grand patronat des dizaines de milliers de jeunes qui ne recevront jamais une formation de base suffisante.

Les textes « Pour une modernisation du système éducatif », tel est leur titre général, devraient venir en discussion devant le Parlement à la session de printemps 1975. Les récentes déclarations du premier ministre semblent indiquer que le débat est reporté à l'automne.

L'opposition de l'ensemble des syndicats d'enseignants et des principales organisations de parents d'élèves explique ces hésitations. L'effort de propagande fait par le ministre de l'Education est considérable, mais les efforts déployés pour transformer les enseignants et les chefs d'établissements en porte-parole du gouvernement ont échoué.

Les parents d'élèves sont-ils groupés en associations ? Si oui, quelle est leur importance ? Leurs structures ?

Les parents d'élèves sont regroupés en plusieurs grandes fédérations concurren-

tes voire rivales. La plus importante et la plus représentative est la Fédération nationale des conseils de parents d'élèves des écoles publiques que préside notre ami Jean Corne, avocat à la Cour d'appel de Paris et qui est l'une des cinq grandes organisations constituant le Comité national d'action laïque.

Elle regroupe un million deux cent mille familles et a recueilli près de 70 % des suffrages des parents à l'élection des conseils d'administration des établissements de second degré. Dans l'enseignement préélémentaire et élémentaire, elle est pratiquement la seule à regrouper les parents.

Ses liens avec le SNI sont très étroits et d'aucuns ne manquent pas de le lui reprocher au nom de l'**« indépendance »**.

La Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public fédère les familles surtout dans le second degré. Elle compte environ quatre cent mille familles soit 33,75 % des suffrages exprimés, lors des élections aux conseils d'administration des établissements du second degré. Elle se déclare « apolitique » mais son avant-dernier président siégeait au Conseil économique et social en qualité de personnalité choisie par le gouvernement.

Deux ou trois autres fédérations existent encore mais ne réunissent qu'une minorité de parents.

La structure de base de ces organisations est l'établissement scolaire. Au niveau local et départemental des relais existent afin d'assurer la liaison avec l'échelon national.

Le rôle que jouent ces associations et particulièrement la première citée, la « Fédération Corne », du nom de son président, est important. Elles constituent des groupes de pression non négligeables et sont une réalité sociale dont les pouvoirs publics doivent tenir compte et qu'ils consultent régulièrement.

Vous êtes responsable d'un très grand syndicat d'enseignants. Vos vœux, vos soucis, vos satisfactions ?

Comment résumer en quelques lignes nos vœux, nos soucis, et nos espoirs ? Nous nous battons sur tous les terrains où est en jeu le sort actuel et l'avenir de nos camarades. C'est ce que la Charte d'Amiens qui demeure notre référence syndicale par excellence appelle la « besogne quotidienne ». Mais ladite charte parle aussi des tâches « d'avenir ». Elles visent à préparer la transformation de la société pour passer du système capitaliste où l'exploitation de l'homme par l'homme entraîne bien des aliénations, à un socialisme que nous voulons « à visage humain » dans la liberté et le respect de l'homme.

Enseignants, fonctionnaires, travail-

leurs nous sommes partie prenante de toutes les luttes de la classe ouvrière française. Revalorisation morale et matérielle de la fonction d'instituteurs, défense du service public et de la dignité des fonctionnaires, lutte contre la politique économique et sociale actuelle afin de préserver les droits des travailleurs, sur tous ces plans le SNI conduit avec ses 320 000 adhérents une action continue et énergique qui lui a permis — en dépit d'un contexte politique défavorable — de remporter quelques succès :

- diminution de l'horaire hebdomadaire de l'instituteur (27 h.),
- création d'emplois de titulaires-remplaçants,
- formation continuée de l'instituteur durant son temps de service,
- plan de résorption de l'auxiliarat dans le premier degré et le 1^{er} cycle du second degré,
- allongement à deux ans de la durée de sa formation,
- suppression quasi totale des « zones

- de salaires » défavorisant les ruraux,
- suppression des distorsions de la grille indiciaire de la fonction publique dans laquelle sont classés les instituteurs,
- réversion de la pension de l'épouse décédée sur le mari survivant... etc.

Le combat n'est jamais terminé et nous le poursuivons avec l'ambition d'étendre encore nos conquêtes. Notre volonté de lutte est à la mesure de nos espoirs.

Les contes de fées à la lumière de la psychanalyse

Pensant ici particulièrement aux jardinières d'enfants et aux maîtresses d'écoles enfantines, il me semble utile de mettre à la disposition des enseignants, grâce à l'**Educateur** que je remercie de cette initiative, quelques citations et réflexions propres à susciter et nourrir leurs propres réflexions. Je suis à leur disposition pour d'éventuels compléments d'information.

* * *

« Dans les contes, les fantasmes de toute-puissance continuent de régner sans partage. Là même où nous devons nous incliner le plus humblement devant les forces de la nature, le conte vient à notre secours avec ses thèmes typiques. (...) Ainsi le conte, dans lequel les adultes racontent si volontiers à leurs enfants leurs propres désirs insatisfaits et refoulés, donne en vérité une représentation artistique extrême de la situation perdue de toute-puissance », écrit le psychanalyste Sandor Ferenczi. Comme le rêve, **les contes de fées réalisent** — sur le plan de l'imagination — **des désirs infantiles**, et flattent ainsi le narcissisme. Mais **ils mettent aussi en scène des conflits réels**, pour lesquels ils suggèrent des **solutions heureuses**.

Le fameux complexe d'Œdipe, mis en évidence par Freud, inspire de nombreux contes. Citons **Blanche-Neige** et **Cendrillon**, où la rivalité entre la jeune fille et sa marâtre est si frappante, et le triomphe du Petit Poucet sur l'ogre, sorte de père terrible. Citons aussi **Peau-d'Ane**, où le désir du père pour sa fille n'est pas même déguisé et, dans la version allemande, parvient à ses fins. Barbe-Bleue est né du fantasme bien connu selon lequel, pour maints jeunes enfants, le coït est agression sadique et sanglante. La curiosité quant à la différence des sexes et l'angoisse de castration sont à l'origine de la scène du **Petit Poucet** où l'ogre, en pleine nuit, tranche la gorge de ses propres fil-

les, qu'il a prises pour les sept garçons à la faveur de la substitution des bonnets — pointus comme par hasard — aux couronnes.

Des analystes de l'école adlérianne ne manqueraient pas de souligner l'aspect de **surcompensation si manifeste** dans des contes tels que **Riquet à la Houppe**, **Cendrillon**, **Le Petit Poucet**, **Le Petit Tailleur**...

* * *

Faut-il proscrire les contes de fées ? Certes, ils plongent l'enfant dans l'irréel, le merveilleux, et par ailleurs plusieurs sont lourds d'angoisse.

Mais, comme l'écrit avec raison Jacques Tschoumy, directeur de l'Ecole normale de Delémont, « l'aptitude à passer avec souplesse du registre du réel à celui du fantasme, et le plaisir pris à user de chacun de ces registres, paraissent caractériser l'enfant normal », et il serait naïf par ailleurs de s'imaginer qu'un conte peut « créer un complexe » chez un enfant, alors qu'en réalité, si tel conte fait vibrer particulièrement un enfant, éveille en lui une angoisse ou une joie particulièrement vive, c'est qu'il aura touché un point sensible. Charles Baudouin l'a bien

vu : « Dès que nous sommes un peu fixés sur la signification inconsciente des contes, nous pouvons, par ceux que l'enfant écoute, préfère, redemande, diagnostiquer les complexes et les motifs qui sont actuellement sensibilisés chez lui ; nous pouvons aussi, en permettant à son imagination de se jouer parmi les récits, leur ouvrir une voie de catharsis et de sublimation. »

On veillera évidemment à ne pas jouer à l'apprenti sorcier. On évitera quelques contes dont le suspense est trop angoissant — tel **Barbe-Bleue** — et on racontera les contes, qu'il serait regrettable de banir de l'enseignement, sans prendre un malin plaisir à faire trembler ces chers petits. On ose espérer que le temps est révolu où florissait en pédagogie le sadisme sournois ou déclaré...

*Christophe Baroni,
directeur du
Centre de recherches en psychologie
et psychanalyse,
5, rue Maupertuis, 1260 Nyon.*

Ndr. M. Baroni animera un séminaire sur les contes de fées les 27-28 septembre 1975, à Genève, et les 1^{er}-2 novembre 1975, à Biel. Pour tous renseignements : (022) 61 24 82 ou adresse ci-dessus.

Chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher

A la porte de Lausanne, le **Gros-de-Vaud** offre une région idéale au tourisme pédestre

Plus de 70 itinéraires balisés au départ de notre ligne !

Réflexions sur une bédé

J'ai toujours aimé les B.D., et je ne juge pas indécent d'en lire, quand l'occasion se présente — c'est-à-dire quand mon fils en laisse traîner une, que je ne connais pas encore, sur sa table dite « de travail ».

Dans ma classe, il y a toujours eu des B.D. ; un choix très rigoureux, très personnel, pour les moments creux (ils sont rares mais ça arrive) et les récréations pluvieuses. Et puis pour donner le goût de lire aux réfractaires absous. Et pour l'ambiance aussi ; c'est important, l'ambiance.

Cela dit, en manière de préambule, pour amortir le choc ; car les « fanas » de la B.D. vont peut-être ressentir un choc : j'ai la ferme intention, *hic et nunc*, de dire du mal d'une bédé. Tant pis pour les inconditionnels ; et d'ailleurs, il n'y a qu'une Claire Brétecher.

Avant d'en arriver à Jean Graton, j'ajouterais, pour qu'on ne me prenne pas pour un attardé, que la B.D., d'accord, est un langage, que ce langage a ses lois, sa structure, bref, tout ce qui plaira aux excellents collègues dont l'*« Educateur »* a publié, il n'y a pas longtemps, les savantes études. (Mais, à propos de ces tendances qui se manifestent aujourd'hui vers une sorte d'enseignement du « langage-bédé » *ad usum puerorum*, je me demande si l'on n'inverse pas le problème : les enfants n'ont probablement nul besoin de nos maladroites interventions... structuralistes : — Là, l'auteur a utilisé le gros plan... Pourquoi ? Oui, Popaul, bravo ! Et là, une contre-plongée... dans quelle intention ? Magnifique, Jojo ! Très bonne réponse, je vois que vous avez saisi. Mais bien sûr qu'ils ont saisi, et avant nous ; c'est nous, en vérité, qui avons à apprendre d'eux dans ce domaine ; parenthèse fermée.)

Il est donc incontestable que je suis un amateur de B.D., un amateur éclairé même... mais j'en reviens à Jean Graton.

Jean Graton, nul ne l'ignore, est le père spirituel (sans jeux de mots) de Michel Vaillant, play-boy au physique, et chevalier du carburateur au moral, ou au professionnel, comme on voudra. Incapable pour ma part de dessiner correctement une casserole, sauf vue en plan (le fameux problème de l'ellipse), je dois reconnaître que Jean Graton dessine bien. Dans le genre réaliste, précis, minutieux. D'ailleurs, il est conscient de la valeur de son coup de crayon. A la page 14 de l'album « Le Grand Défi », on nous mon-

tre la Dean Van Lines spécial sur laquelle Steve Warson remporta les 500 Miles d'Indianapolis, et la légende du dessin ajoute : on remarquera l'usure inégale des pneus. Et bien oui, en examinant le dessin de près, on remarque l'usure inégale des pneus.

Passionné d'automobile, Jean Graton est parfaitement documenté. Des pages de l'album s'échappent des vrombissements plus vrais que nature, et un parfum d'essence qui vous prend à la gorge ; quant aux détails techniques, les connaisseurs reconnaissent qu'il est impossible de prendre Graton en défaut. Encore un bon point.

En revanche, on a le sentiment que l'auteur du « Grand Défi », avant son orientation définitive, a longtemps balancé entre la B.D. et le roman-fleuve : il y a chez Jean Graton une hypertrophie de la bulle qui rompt le rythme, qui brise le charme particulier aux « comics » ; ainsi, à la page 44, l'auteur, entraîné par son funeste penchant littéraire, nous propose-t-il un dialogue aussi lourd qu'inavivable :

Vaillant père : — Alors, Agnès, qu'en pensez-vous ?

Agnès (bulle blanche) : — Oh, Monsieur Vaillant, ce départ est une chose bouleversante ! Tout d'abord, le silence...

Les coureurs, muscles tendus (et patati, et patata, encore cinq ou six lignes dans la bulle).

Toujours Agnès, mais bulle verte cette fois : — On retient son souffle... puis, brusquement, partez, les pilotes qui traversent la piste en courant (et blabla, et blabla, au total 12 lignes serrées dans la bulle).

Encore Agnès, qui continue dans une bulle blanche : — Puis le bruit diminue ; le silence et le calme reviennent (et blabla et blabla, encore 8 lignes dans la bulle).

Mais non, M. Graton ! Agnès n'a sûrement pas récité cette poétique description ; elle a répondu sensass, formidable, du tonnerre, bref, un ou deux mots, mais pas 120 ou 130 ! Et puis ça ne nous intéresse pas ! La B.D. se lit comme du cinéma, et non pas *rallentando con piacere* !

Mais ces remarques sont mineures. Il y a plus grave, et suffisamment pour nous donner envie de signer « Furax ». Ce qui nous déplaît, c'est le monde de Jean Graton, le monde tel que Jean Graton le présente à nos enfants.

Ce monde, d'abord, est un monde où la bagnole fait la loi. Où on lui voue un

culte inconditionnel. Voyez plutôt à la page 55 de l'album, le cadre-cinérama où sont alignés, en gros plans, huit visages de pilotes (ils sont beaux, mâles, sérieux, on s'identifie...). Ils observent, ces pilotes, une minute de silence en mémoire des camarades tombés au champ d'honneur ! Et Jean Graton, lyrique, de s'écrier (bulle cinérama, rectangulaire et verte) : « A quoi pensiez-vous, pilotes de grands prix (...) A votre vie que vous n'hésitez pas à offrir en échange d'enseignements qui seront utiles à la sécurité et à l'avenir de l'automobile ? (C'est nous qui soulignons). Mais, mon cher Graton, il est cuit, l'avenir de l'automobile ! Et c'est bien heureux !

Mais cela n'est rien encore. Après tout, de beaux romans ont été écrits sur des arrière-plans technologiques aujourd'hui dépassés, la cape et l'épée par exemple. La technologie passe, l'écriture reste. Le dessin pourrait demeurer aussi ; il nous déplaît cependant qu'on cherche à passionner les enfants pour des machines sans avenir, bruyantes, meurtrières et polluantes de surcroît.

Le plus grave, c'est que Jean Graton nous montre — et montre à nos enfants — une société hiérarchisée d'une manière haïssable ; en voici, parmi d'autres, trois exemples :

Exemple n° 1 : Michel Vaillant, le grand champion, va accueillir des amis à Orly, et il y va à 120 km/h, au volant d'une voiture de rêve bien entendu. Il est rejoint et arrêté par un motard. Permis de conduire, carte d'identité. « Ah ! Vaillant ! ? Michel ! ? Ouais... il me semblait vous connaître... ouais, mais dites, ce n'est pas une raison pour rouler à 120 à l'heure ! Ouais... mais il est vrai que vous, vous êtes moins dangereux à 120 à l'heure que certains autres qui roulent simplement à 50 à l'heure... ouais... Bon ! Je vais arranger cela... suivez-moi ! J'ouvre la route ! (A 140 km/h, précise Jean Graton, rideau.)

Exemple n° 2 : Michel Vaillant a remporté les 500 Miles d'Indianapolis. Réjouissances dans toutes les classes sociales, mais strictement séparées. Ainsi, le plus vieil ouvrier de l'usine Vaillant, un type qui a connu les débuts de l'usine — petit atelier à l'origine — vient respectueusement féliciter le fils du patron. Il est resté ouvrier, lui, alors que le père Vaillant est devenu PDG. Il habite toujours, c'est du moins ce que nous imaginons à le voir, dans un quartier populaire, alors que les Vaillant logent dans une sorte de château. Et le vieil ouvrier fidèle pousse devant lui un jeune apprenti, son petit-fils, qui, timidement, tend au play boy Michel Vaillant le cadeau des ouvriers...

Ainsi, dans le monde à la Graton, les lignées ne se mêlent-elles pas ; on est ouvrier de père en fils, c'est normal, et le fils du PDG est l'idole des foules, c'est normal aussi...

Exemple n° 3 : les femmes : dans « Le Grand Défi », il y a quelques femmes. Que font-elles ? Elles tricotent, ne com-

prennent strictement rien aux choses importantes (les courses, les affaires, la mécanique) que font les hommes. Elles passent leur temps à se faire du souci, à attendre, dans l'angoisse, que les mâles glorieux leur reviennent, parfumés d'essence et de sueur, dans un halo de gloire...

Voilà le monde de Jean Graton. Non, vraiment, je ne tiens pas à ce que mes enfants continuent à s'en imprégner. Dorénavant, en parfait iconoclaste, je vais systématiquement détruire, en les brûlant, les bédés de Jean Graton.

GR.



La communication la plus rapide et la plus économique entre **Ouchy** et les deux niveaux du centre de la ville.

Les billets collectifs peuvent être obtenus directement dans toutes les gares ainsi qu'aux stations L-O d'Ouchy et du Flon.

PELICULE ADHÉSIVE
HAWE®
FOURNITURES
DE BIBLIOTHÈQUES
P.A. Hugentobler 3000 Berne 22
Mezenerweg 9 Tel. 031/42 04 43

GROTTES DE VALLORBE

Où irez-vous en course cette année ?

Nous vous proposons un but : **INÉDIT ! MERVEILLEUX !**

« LES NOUVELLES GROTTES DE L'ORBE ET L'ORBE SOUTERRAINE »

Pour tous renseignements, s'adresser à :

**Bureau du tourisme, Bâtiment communal, 1337 VALLORBE, tél.
(021) 83 25 83**

LU : le journal de Anne Frank

(Livre de Poche)

Lecture par tranches à la maison. Reprise en classe, à haute voix, de fragments proposés par les élèves, commentaires, explication de termes, expressions ou phrases. (5 heures, y compris contrôle écrit).

Deux fragments choisis :

23 février 1944

« J'ai la nostalgie autant que toi de l'air, de la liberté. Mais je me suis mise à croire que nous avons une compensation énorme à toutes ces privations. Je m'en suis rendu compte tout à coup, ce matin devant la fenêtre ouverte. Je veux dire une compensation de l'âme. »

3 mai 1944

« Pourquoi y a-t-il des hommes qui souffrent de la faim, alors que dans d'autres parties du monde la nourriture pourrit sur place par surabondance ? Oh ! pourquoi les hommes sont-ils si fous ?

» Je ne croirai jamais que seuls les hommes puissants, les gouvernants et les capitalistes soient responsables de la guerre. Non, l'homme de la rue est tout aussi content de la faire, autrement les peuples se seraient révoltés il y a longtemps ! Les hommes sont nés avec l'instinct de détruire, de massacrer, d'assassiner et de dévorer ; tant que toute l'humanité, sans exception, n'aura pas subi une énorme métamorphose, la guerre fera rage ; les reconstructions, les terres cultivées, seront détruites de nouveau, et l'humanité n'aura qu'à recommencer. »

(En mars 1945, Anne meurt dans le camp de Bergen-Belsen. Elle n'avait pas 16 ans.)

Lecture suivie

Ce que les élèves (de 14-15 ans) disent du « Journal d'Anne Frank » :

Ce livre m'a assez plu, c'est l'un des premiers que je termine. Il dévoile des choses sur la vie lorsqu'on est enfermé. (Jean-Pierre)

Je l'ai trouvé bien. Il m'a plu. Il m'a attiré à en lire toujours un peu plus. Il m'a fait repenser au film que j'avais vu sur ce livre. Et j'ai été étonné qu'une fille de cet âge écrive de cette façon et ait une si grande maturité. (Michel)

Livre pas mal, même assez bien. (Alain)

J'ai aimé l'histoire, mais pas le livre car il était, pour moi, écrit d'une façon un peu trop monotone. (Raynald)

Personnellement je n'ai pas beaucoup aimé ce livre parce qu'il est trop long et triste. (Jean-Luc)

Ce livre est très impressionnant, pourtant il ne m'a pas particulièrement intéressé pour cette raison : il y avait trop de passages longs, des passages sans intérêt. Ce sentiment vient peut-être du fait qu'on a, à mon avis, lu beaucoup trop vite ce livre. (Jean-Marc)

Personnellement, je ne peux dire énormément de choses, sauf que je n'ai pas lu le livre jusqu'au bout. J'ai vu le film qui m'a extrêmement épater, je l'ai trouvé formidable. C'est pourquoi je n'ai pas trouvé très intéressant ce bouquin, je le trouvais lassant. D'après moi l'Anne du livre et l'Anne du film sont entièrement différentes. L'Anne du livre est plus explicative que dans le film. Le livre est beaucoup plus émouvant, par contre les images du film montraient très bien « l'ambiance » qu'il y avait pendant la guerre, surtout la dureté des nazis. (Pierre-Alain)

Je n'ai pas aimé ce bouquin. (Patrick)

J'ai beaucoup aimé ce livre, il m'a beaucoup passionnée et j'ai eu énormément de plaisir, en me comparant à Anne, de voir que beaucoup de jeunes filles de 15 ans pouvaient penser la même chose et réagir de même également.

(Catherine B.)

Livre très intéressant. On se met à la place d'Anne. Cette fille est très intelligente. J'aime sa franchise, sa vivacité, sa compréhension et sa sensibilité. Ce livre ne m'a jamais ennuyé car je suis passionnée par tout ce qui touche à la guerre. (Catherine M.)

J'ai trouvé ce livre très intéressant. Son récit démontre bien la souffrance qu'elle a endurée jusqu'à sa mort. (Josée)

J'ai beaucoup aimé ce livre, de voir une fille de 15 ans avec de telles privations et qui s'exprime si bien. (Mary-Line)

Ce livre était très bien, il nous a appris beaucoup de choses. (Véronique)

J'ai trouvé ce livre très intéressant, ça montre les difficultés qu'il y a eu pendant cette guerre qu'on aurait de la peine à imaginer parfois. (Laurence)

C'est un livre très intéressant. Ça m'a appris beaucoup de choses sur les gens qui doivent se cacher et comment ils se débrouillent pour trouver leur nourriture. (Nicole)

C'est un livre très intéressant, parce qu'il nous montre les difficultés des personnes qui devaient se cacher à cause de la Gestapo. (Loredana)

J'ai trouvé ce journal très très intéressant et dans mon intérieur je jure contre toutes les manières de tortures, pas seulement les Juifs, mais tout le monde, en Russie actuellement, au Chili, en Amérique... Ça me révolte de plus en plus. (Ariane)

J'ai trouvé ce livre intéressant et intelligent dans le sens qu'Anne emploie de très bonnes expressions pour son âge. (Ourida)

Ce livre m'a plu, mais je l'ai trouvé un peu trop long. Je trouve qu'elle écrit très bien pour son âge. (Sylvie)

J'ai trouvé ce livre très bien écrit pour une fille qui était si jeune, mais je trouvais que certains passages étaient ennuyeux et à la fin du livre j'ai commencé à me lasser de le lire. (Eliane)

P.c.c. de toutes les opinions : Henri Porchet.

Cadence de lecture : en principe un livre par mois.

Lecture du mois

1 ... Cheftaine Françoise a bien tort de rire : dans son dos, un drame
2 s'apprête. Taka-le-Roux a retiré ses lunettes et les a déposées sur la table
3 de chevet. Il erre, si léger, dans le royaume des myopes, ce sommeil éveillé
4 où tout devient possible, où amis et ennemis se confondent dans un nuage
5 vaguement coloré. Mais Olaf a vu l'objet — son rêve ! — et s'en empare. Avoir
6 à soi quelque chose qui ne peut pas se déformer, se trouer, se salir ! Quelque
7 chose, surtout, qui vous transforme. Il saisit donc les lunettes du gars, les
8 met, et pénètre à son tour dans un autre royaume, à la fois précis et lointain...
9 — Mes lunettes ! quel est l'idiot qui a pris mes lunettes ?

10 Taka, les yeux nus, le visage désarmé, s'avance, les bras tendus vers
11 l'inconnu. D'un seul rire, le dortoir entier se moque de cet aveugle pathétique,
12 de ce copain méconnaissable dont le cœur bat jusque dans les dents. Car, pour
13 la première fois, Taka éprouve dououreusement l'amour essentiel du myope pour
14 ses lunettes... C'est le monde entier qui lui échappe, ses proportions, ses
15 points de repère. D'un seul coup, il imagine tout le reste de sa vie sans
16 lunettes... Sa voix s'enroue :
17 — Quel est l'imbécile... ?

18 C'est Olaf, qui tremble d'avance à prévoir la rossée de ce fantôme
19 roux en pyjama. Il détaile — mais allez courir avec des lunettes !

20 Olaf et Taka, danseurs aveugles, se cherchent, se fuient, se bagarrent
21 dans un monde fantastique où l'on ne sait pas qui l'on empoigne et sur quoi
22 l'on tape... Heureusement, Olaf perd les lunettes, retrouve la vue et se sauve.
23 L'autre, dans ses ténèbres, les a entendues tomber : il sursaute, tel Harpagon
24 au bruit de son or remué. Le temps de tâtonner à leur recherche, de les remettre
25 avec délices, de reprendre pied : plus de voleur ! Taka ne saura jamais qui lui
26 a dérobé, un dimanche matin, son bien le plus précieux...

d'après Gilbert CESBRON
Chiens perdus sans Collier - Rencontre.

Questionnaire

1. Relève, dans le texte, tous les mots qui nous renseignent sur **l'endroit** où se passe cette scène.
2. Quels mots nous disent **quand** se déroule l'action ?
Complète : « La scène se passe ».
3. Dresse la liste des **personnages** de l'histoire.

L. ... Qui agit ? que fait-il ?

pourquoi ?

L. ...

.....

334

Pour le maître

Dispositions. Les élèves seront entraînés à

- dégager l'idée générale d'un texte ;
- en délimiter les divers moments, en schématiser la structure ;
- situer la scène dans l'espace et dans le temps ;
- analyser les personnages et les rapports qui les unissent.

Objectifs. Après avoir participé, avec l'aide du maître, à l'élaboration du tableau de synthèse suivant, les élèves seront capables de le recréer à la fin de l'étude. Ils pourront, sous la forme d'une bande dessinée, exprimer les quatre épisodes du texte.

(VOIR AU HAUT DE LA PAGE SUIVANTE)

SUGGESTIONS MÉTHODOLOGIQUES

1^{re} séquence : Après introduction et lecture vivante du maître, les élèves répondent seuls au questionnaire (qu. 1 à 3), qui leur permettra de rassembler les éléments du texte susceptibles de répondre aux questions : où ? quand ? qui ?

La discussion, dirigée par le maître, conduira aux idées suivantes :

Où ? le dortoir (L. 11) - la cheftaine (L. 1) : 2 mots qui évoquent une vie en communauté. Hypothèses : camp d'éclaireurs ? colonie de vacances ? camp de ski ? Information : il s'agit en fait d'une maison d'éducation.

Quand ? un dimanche matin (L. 26) en pyjama (L. 19)... donc au réveil.

Qui ? **Taka-le-Roux**, **Olaf**, cheftaine Françoise, le dortoir.

2^e séquence : Les personnages.

Bref rappel, puis présentation des héros de l'histoire :

Taka : il est roux ; il a 14 ans ; il est fortement myope. Son expression favorite : « T'as qu'à manger ! T'as qu'à y aller ! T'as qu'à... »

Olaf et Taka sont deux « chiens perdus sans collier » qui ont été élevés dans de bien tristes conditions : familles pauvres, dont les parents sont en désaccord, taudis, etc. Livrés à eux-mêmes, ils ont commis des bêtises et ont été placés dans cette maison.

L'auteur nous laisse entrevoir tout de suite ce qui se prépare : un drame. Essayons d'en préciser les péripéties en répondant aux questions 4 à 6. La discussion des réponses permettra d'élaborer le tableau de synthèse (col. 1 et 2).

UN DRAME ?

Référence au
texte

Personnages

Leurs activités

Tension dramatique

I. L. 2-5 L. 5-8	Taka Olaf	joue à l'aveugle - évasion rêve - évasion de soi-même	Le jeu
II. L. 9-17	Taka	plongé dans un monde inconnu, il s'exclame, s'enroue, se fâche : crescendo de la peur	La peur
L. 18-19	Olaf	imagine une suite désagréable; prend peur	Tension croissante
III. L. 20-22	Olaf et Taka	prisonniers de l'infirmité qu'ils se sont créée, ils tournent en rond : poursuite, dispute, bagarre aveugle	La bagarre Tension maximum
L. 22	Mot charnière du texte		Heureusement
IV. L. 22	Olaf	perd les lunettes (hasard) retrouve la vue ; fuit	Détente
L. 23-25	Taka	retrouve les lunettes et la vue ; reprend pied	Le dénouement
Taka ne saura jamais qui était son voleur. Retour à la situation initiale : tension O. Le drame annoncé ne s'est pas produit.			

3^e séquence : On s'efforcera, par une lecture fouillée, d'analyser l'attitude de chacun des personnages. Les élèves pourraient être appelés à

- Mimer le jeu de Taka aux lignes 2 à 5 et 9 à 17, celui d'Olaf aux lignes 5 à 8 et 18 à 19, celui des deux comparses aux lignes 20 à 22, etc.
- Découvrir les idées de synthèse de chaque moment du texte : jeu - peur - bagarre - dénouement.

4^e séquence : Le roman feuilleton en 7 images (ou en 4)

Variante : les dessins pourraient être

avantageusement remplacés par des photos.

- Résumer en 4 courtes phrases ce récit, en mettant en évidence le mot-charnière.
- Analyser la progression de la tension dramatique et la brusque détente qui suit.
- Conclure que le drame annoncé n'a pas eu lieu.
- Compléter le tableau au fur et à mesure de l'étude.

La lecture expressive sera la suite logique, les élèves étant maintenant capables de traduire les sentiments qui habitent les deux personnages tout au long de la scène.

les noms qui en découlent : la médisance, la méfiance,).

RÉDACTION

Imitation de phrases : Objectif : acquérir, au niveau de l'expression spontanée, une ou deux structures de phrases inhabituelles :

A. Il détaile - mais allez courir avec des lunettes ! (L. 19).

Le vélocimotoriste se relève - mais Chargée de paquets, maman arrive derrière la porte, - mais etc.

B. Il sursaute, tel Harpagon au bruit de son or remué. (L. 23-24).

Il rougit, tel
Il se recueille, tel
Il court, tel

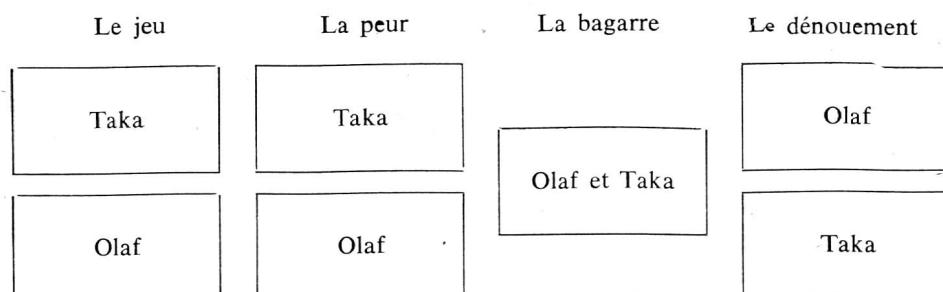
C. Le temps de, de, de : plus de voleur ! (L. 24-25).

Les bulles

Compléter le feuilleton en images en dotant les personnages de « bulles » qui expriment leur pensée du moment.

Et si c'avait été un vrai drame ?

Reprendre le texte à la L. 22 **Malheureusement**, (imaginer un autre dénouement).



VOCABULAIRE

Famille du mot CHEVET (chef - cap). Un préfixe intéressant : **mé** : ce copain méconnaissable.

Médire - méjuger - méfaire - mécompter - mécontenter - se méfier - se méprendre - mésestimer - mévendre - (ou

Activités préparatoires : Rappel des quatre scènes du récit. Mime de chacune des scènes. Lecture expressive à trois lecteurs (récitant, Taka, Olaf). Expression par le dessin, sous la forme de 7 (ou 4) petits tableaux. La classe peut être divisée en groupes, qui exécutent chacun un dessin.

Transposition

- A. Taka raconte la scène et pense tout haut.
B. C'est Olaf qui raconte.
Il serait intéressant de partager la classe en deux groupes.

Imitation

A midi, à la sortie de l'école, un garçon s'est emparé du vélo d'un camarade pour

lui faire une farce (fin heureuse ou dramatique).

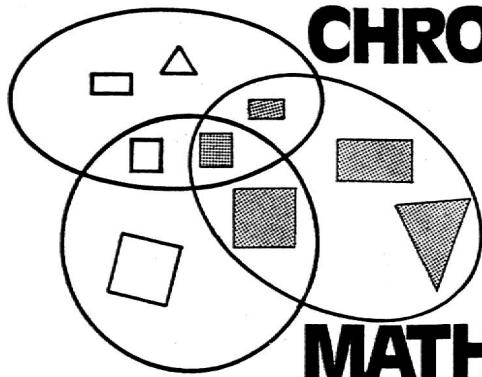
Le texte, le questionnaire et le tableau qui y fait suite font l'objet d'un tirage à part (18 ct. l'exemplaire), à disposition chez M. J.-P. DUPER-REX, 17, av. de Jurigoz, 1006 Lausanne.

celui des rouges, et celui des noires ; ou bien celui des rouges à taches blanches, celui des noires à taches vertes, etc.

Combien y a-t-il de coccinelles dans chacun de ces ensembles ? Trouver d'autres ensembles qui aient le même nombre de coccinelles et les nommer.

Peut-on organiser cet arbre de manière à avoir d'une façon très visible l'ensemble des coccinelles à ligne sur le dos, et l'ensemble des coccinelles sans ligne ?

Quels trois ensembles trouvera-t-on forcément au bout des branches en organisant l'arbre de cette manière ?



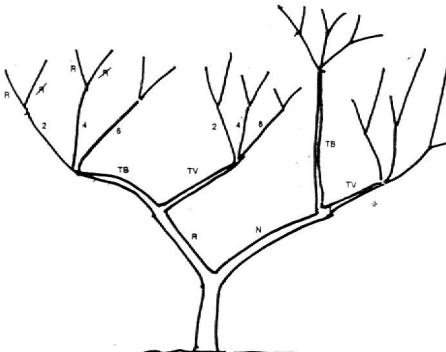
CHRONIQUE MATHEMATIQUE

Représentations d'ensembles et classements

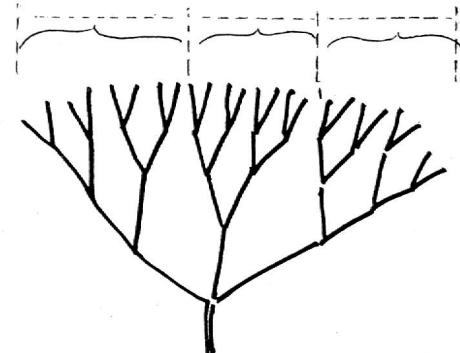
Les coccinelles sur leur arbre

La maîtresse a fait collectionner des demi-coques de noix par ses élèves. On les a peintes en rouge ou en noir ; on leur a mis des taches blanches ou vertes ; deux, quatre ou six taches par coccinelle, avec un trait ou sans trait partageant le dos.

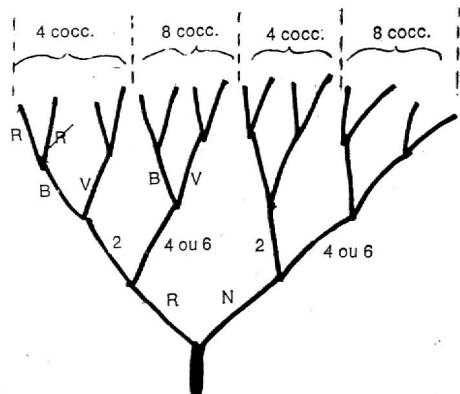
Combien peut-on confectionner de coccinelles différentes ? $2 \times 2 \times 3 \times 2 = 24$ coccinelles différentes. Faisons-les grimper sur un arbre qui permette que chacune d'elles arrive seule sur une feuille.



Diverses possibilités. Cherchons chaque fois les ensembles bien marqués. Ici



En créant un arbre dichotomique, on n'obtiendra pas partout une seule coccinelle par branche. Pourquoi ? Diverses solutions ?



J.-J. Dessoulavy.



Des noms enchanteurs
Une flore et des lacs alpins magnifiques

UN CHOIX MERVEILLEUX pour VOS courses d'écoles

VILLARS

Bretaye - Chavonnes - Anzeindaz - Taveyannaz - Solalex -
Les Ecovets, etc.

LES DIABLERETS

Isenau - Retaud - Pillon - Glacier des Diablerets (3000 m).

LEYSIN

Berneuse - Mayen - Prafandaz - Pierre-du-Moëllé, etc.

Par chemins de fer, cars, téléphériques

Restaurants avec terrasses et self-service

Renseignements :

LES TRANSPORTS PUBLICS DU CHABLAIS

Aigle - Leysin - Les Diablerets }
Bex - Villars - Bretaye tél. Aigle, (025) 2 16 35

Publicité CGN • Auteur P. Ballalard

Une course d'école réussie...

... dans la région lémanique ne le sera vraiment que s'il a été prévu dans son programme une croisière sur le lac, à bord d'un sympathique bateau de la CGN.
En effet, seul le grand bateau donne la pleine jouissance de ces paysages lémaniques dont la beauté est unique en Europe.
Ne l'oubliez pas... et profitez des billets collectifs pour écoles et sociétés.

COMPAGNIE GÉNÉRALE DE NAVIGATION SUR LE LAC LÉMAN

17, avenue de Rhodanie
Case postale
CH-1000 Lausanne-Ouchy 6
tél. (021) 263535

Succursale à Genève
Jardin-Anglais
CH-1204 Genève
tél. (022) 21 25 21

CGN

Pour tous renseignements complémentaires informez-vous auprès des gares ou de la CGN.

QUELQUES SUGGESTIONS POUR DES COURSES D'ÉCOLES

Le magnifique village fleuri et médiéval d'Yvoire
Thonon et le Château de Ripaille

une croisière intégrée dans le programme de votre course d'école

Chillon - Lausanne	(durée 1 h. 35 env.)
Montreux - Lausanne	(durée 1 h. 20 env.)
Bouveret - Vevey	(durée 1 h. 10 env.)
Montreux - St-Gingolph	(durée 1 h. 00 env.)
Lausanne - Vevey	(durée 1 h. 00 env.)
Genève - Coppet	(durée 0 h. 50 env.)
Nyon - Genève	(durée 1 h. 15 env.)
Lausanne - Yvoire aller et retour	(durée 2 X 1 h. 40 environ)
Lausanne - Thonon aller et retour	(durée 2 X 1 h. 10 environ)
Lausanne - Evian aller et retour	(durée 2 X 0 h. 35 environ)
Tour du Petit-Lac Inférieur (1 h. 45)	(Genève - Coppet - Hermance - Genève)
Tour du Haut-Lac Supérieur (1 h. 45)	(Vevey - Montreux - Chillon - Villeneuve - St-Gingolph - Vevey)

Courrier pédagogique

Le N° 7 de « L'Éducateur » consacré à la démocratisation des études nous a valu un volumineux courrier. Voici les intéressantes considérations de notre collègue J. Barblan.

Décoloniser l'école

ou l'impossible démocratisation¹

Partout l'école a la fièvre, partout elle cherche sa voie. Rien qu'en France, en quelques années, trois grandes réformes ont passé sur l'école (Faure, Fontanet, Haby) sans que finalement elle s'en trouve ni réformée ni heureuse.

Chez nous comme ailleurs, c'est un foisonnement d'idées, d'essais, d'expériences parfois portées par l'espoir, parfois entourées d'une solide méfiance, parfois poursuivies jusqu'à l'absurde, parfois abandonnées en pleines promesses. Une seule certitude : chaque expérience apporte avec elle un cortège de problèmes et de difficultés. Un casse-tête pour les responsables de l'école. Et une anxiété pour beaucoup. La motion Thibaud, soumise au Grand Conseil vaudois, traduit-elle cette anxiété ?

Quoi qu'il en soit, cette motion tombe à point, car elle oblige à revoir la conception d'ensemble de l'école, et pas seulement de l'école obligatoire et vaudoise.

Les réformes sont parties en ordre dispersé. Partielles, sans vue d'ensemble, sans définition de la finalité de l'école, elles tentent d'harmoniser, isolément, chaque secteur de l'enseignement. Cloisonnées, elles maintiennent les contradictions fondamentales et vont à l'échec.

Au centre du problème, la démocratisation des études, voulue par les uns, repoussée par les autres, et le plus souvent irréalisable dans le cadre actuel.

Quelle démocratisation ?

Pour éviter tout malentendu, précisons que la démocratisation dont il sera ici question n'est nullement « le baccalauréat et l'université à la portée de tous », mais la transformation de l'édifice scolaire, du jardin d'enfants à l'université, de façon qu'il puisse assurer à chacun, d'une part son épanouissement, d'autre part son insertion dans la société au poste où il aura le maximum d'efficacité, donc d'utilité pour la communauté et de satisfaction pour lui-même.

Cette démocratisation, qui devrait toucher tous les moyens d'étude existants et à venir, postule la suppression des barrages financiers, socio-culturels, struc-

turels et idéologiques qui maintiennent une stratification artificielle de la société et de l'école.

A première vue, cette fonction démocratique de l'école semble aller de soi, et l'école d'aujourd'hui, comme celle d'hier, se targue volontiers de la remplir puisqu'elle ignore les « priviléges ». A première vue seulement. Les barrages sont bien là.

Le barrage matériel, financier

De tous les barrages à la démocratisation, c'est le seul qui ait largement cédé, par la généralisation de la gratuité des études et des fournitures, le remboursement des frais de déplacement et de pension, l'attribution de bourses d'études. Il reste encore des goulets d'étranglement significatifs, le gymnase vaudois par exemple, mais dans l'ensemble, le progrès est énorme.

Par contre coup, le flot de nouveaux collégiens qui submerge le gymnase et l'université aggrave les tares du système scolaire en durcissant la sélection, en justifiant jusqu'au numerus clausus. Plus la base de recrutement s'élargit, plus l'élimination doit s'intensifier. L'accès aux études supérieures, qu'on a voulu faciliter, s'en trouve au contraire plus difficile. Ainsi la démocratisation « matérielle » débouche sur une impasse. L'école est plus que jamais le cimetière des illusions perdues.

L'élimination ne se fait pas au hasard. Elle est largement déterminée par la situation socio-culturelle des parents.

Le barrage socio-culturel²

Longtemps masqué par les problèmes matériels, le barrage socio-culturel apparaît maintenant dans toute son ampleur. L'enfant est conditionné par son milieu familial qui le prédispose, ou non, à profiter de l'enseignement scolaire. D'où, dès le début de la scolarité, une avance ou un retard qui ne feront que croître.

Un mauvais départ dans la scolarité, et les retards qu'il provoque, représentent une perte non seulement pour l'intéressé mais pour la société tout entière. Laisser un esprit en friche quand il eut été possible de l'éveiller, c'est toujours une faute.

On doit donc souhaiter que les enfants de milieu culturel défavorisé bénéficient gratuitement des meilleurs jardins d'enfants puis, à l'école, de classes gardiennes, de cours d'appui et de rattrapage de haute qualité, de camps de vacances qui les soutiennent sans les écraser.

Il ne faut pas se faire d'illusions. Tout ce qui sera conçu au service des défavorisés profitera également aux favorisés. Les inégalités n'en seront pas effacées. Mais en élevant les pouvoirs des plus défavorisés, on leur permettra parfois de passer le « seuil du décrochage » à partir duquel ils seront capables d'un développement autonome.

Le barrage structurel

On n'en parle jamais. Pourtant, il conditionne tous les autres et les dépasse en gravité. C'est l'obstacle clé, celui que les réformes oublient.

A la radio, samedi 15 mars dernier, on parle d'une tentative genevoise de démocratisation scolaire. Il s'agissait de garder dans le même bâtiment, mais dans des sections différentes, tous les enfants du quartier, quelle que soit leur orientation, et cela dans l'espoir de voir disparaître la ségrégation entre sections.

Or, loin de disparaître, le sentiment de ségrégation s'en trouva renforcé. Les enfants aiguillés sur les voies « inférieures » pouvaient tous les jours mesurer ce qu'ils avaient perdu : richesse et qualité de l'enseignement, variété des programmes, possibilités d'avenir. Au milieu des enfants plus heureux, ils ont recréé le ghetto de l'échec et de la révolte.

Résultat prévisible dans un système scolaire fondé sur l'élimination par l'échec. Comment les victimes n'en seraient-elles pas traumatisées ?

L'école rétrograde

Mais pourquoi l'école s'obstine-t-elle à sélectionner par l'échec ? Pourquoi, même quand elle condamne cette sélection l'accepte-t-elle comme un mal nécessaire ?

Uniquement semble-t-il parce que le couronnement de l'édifice scolaire n'est pas l'enfant, mais l'université et les prestigieuses professions universitaires.

Le recteur Rivier le dit clairement : « Si tout le monde va à l'université, il n'y a plus d'université. Qu'on le veuille ou non. »³

Donc, il faut fermer l'université à la majorité, et la machine scolaire doit s'attacher en priorité à l'élimination des intrus. Grâce à de multiples pièges, elle va écarter de la voie « royale » dès dix ou douze ans, puis tout au long de la scolarité, les enfants qui ne semblent pas riches des qualités requises pour conquérir, à vingt-cinq ou trente ans, tel ou tel diplôme universitaire.

Au sens propre, l'école est rétrograde, elle « va en arrière ». Au lieu de partir du réel, l'enfant, pour l'accompagner vers ses avenirs possibles, elle part de

l'image finale pour forger, rétrospectivement, les barrages qui élimineront de la course les enfants non conformes au portrait-robot.

Jusqu'à l'absurde

De l'enfantine au doctorat, l'école est moulée sur les exigences finales. Jusqu'à l'absurde. Le collégien aiguillé à douze ans sur la voie gymnasiale entre dans un tunnel qui n'a qu'une sortie : le baccalauréat. Eliminé au bac, il se retrouve les mains vides, plus démunis qu'un apprenti.

Or il est parfaitement possible d'imaginer, pour les professions universitaires, des types de formation différents, capables d'utiliser les jeunes gens et les jeunes filles tels qu'ils sont, sans les préconditionner, sans les présélectionner dès la petite enfance. Les professions non universitaires le font bien. Des pays sous-développés nous montrent la possibilité de formation sur le tas, par la pratique, de médecins de brousse par exemple. Et chez nous, les ingénieurs ETS sont déjà formés par l'apprentissage et la pratique d'abord.

Il n'y a donc aucune raison ni technique ni pédagogique de prolonger cette mainmise de l'université sur l'école obligatoire, cet asservissement de l'école à la sélection.

Le prix du système

Car cela se paie.

C'est d'abord, pour les maîtres, un épuisant gaspillage d'énergies pour entraîner tous leurs pouains sur une certaine piste d'obstacles qui n'intéresse qu'une minorité et où seul le peloton de tête restera en course.

C'est le triomphe de l'ennui dans une compétition qui cesse vite d'être exaltante pour un enfant planté dans le réel plutôt que dans un ambitieux avenir.

C'est la carapace d'indifférence dont l'enfant s'enveloppe pour moins ressentir ses échecs. D'où la quête désespérée, et vainc, de pédagogies non aliénantes, dans l'espoir de réconcilier l'enfant, l'école et la vie.

C'est le gaspillage d'énergies enfantines qui ne trouvent pas à s'employer dans le « programme ». D'où l'aggravation des inégalités socio-culturelles initiales. Faute d'une motivation interne, d'une mobilisation des capacités personnelles en vue d'un engagement volontaire, c'est la seule motivation socio-culturelle familiale qui pousse l'enfant. Elle devient prédominante.

C'est l'impossibilité d'une vie démo-

cratique au sein de l'école. Car donner aux écoliers, aux étudiants, le droit de participer à l'organisation de leur travail sans leur donner prise sur les programmes et la sélection, c'est se moquer d'eux⁴.

C'est enfin l'échec inévitable de la plupart des réformes en cours. Les Gesamtschulen allemandes qui ont servi de modèles aux expériences de Rolle et de Vevey sont en train de se briser contre les exigences du baccalauréat. Nos expériences pilotes se sont châtrées elles-mêmes en maintenant le conditionnement de l'enfant et des programmes en fonction du baccalauréat. En dépit du changement d'étiquettes, d'organisation, d'atmosphère (et c'est quelque chose), elles conservent intégralement la tare initiale du système : la colonisation par l'enseignement supérieur.

Ainsi l'école obligatoire, l'école fondamentale, l'école pour l'enfant, est à la merci et au service d'une école marginale, facultative, minoritaire, l'université. Est-il exagéré de parler de colonisation ?

Décoloniser l'école obligatoire

Une autre université est-elle possible ?

Quand Michael Hubermann suggère : « A la limite, l'université comme les CFF est un service public ; elle n'a donc pas le droit de refuser du monde... » est-il sérieux ?⁵

Je le crois. D'abord parce que cette autre université existe déjà dans certains secteurs, nous l'avons vu. Ensuite parce que les maîtres de l'école obligatoire ont les moyens, s'ils le veulent, d'agir et de convaincre.

Leur première tâche consistera à libérer totalement l'école obligatoire de l'entreprise universitaire et professionnelle. Pour que l'enfant reprenne, au centre de l'école, la place usurpée par le baccalauréat, les maîtres devront court-circuiter le système élitaire en refusant d'y collaborer.

En conséquence, la scolarité obligatoire ne pourra connaître ni sélection, ni examens, ni notes, ni répartition en sections différentes. Par contre, une observation attentive de l'enfant préparera son orientation ultérieure.

A quinze ans⁶, libéré de l'école, l'enfant entre dans la vie, épaulé par l'orienteur qui va le suivre pendant un ou deux ans. Temps des essais, des tâtonnements, de l'orientation vivante. Par la pratique et rémunérée, l'adolescent gagnant sa vie.

Le choix fait, l'apprentissage commence, et cela pour toutes les professions sans exception. Dès lors les écoles se rouvrent aux « apprentis », leur offrant les moyens d'une formation continue, le complément théorique, la réflexion, la recherche indispensable à leur développement professionnel et personnel.

Les nouvelles études supérieures

Cours à temps plein ou partiel, de jour ou du soir, séminaires, retraites, camps, cours par radio, télévision, correspondance, toutes les formes sont possibles et l'infrastructure existe déjà. Le nouveau gymnase, la nouvelle université et toutes les autres écoles professionnelles verront défiler une jeunesse mouvante et des adultes exigeants, à qui elles offriront ce dont ils ont besoin, quand ils en ont besoin. Enseignement à la carte, à la demande. Enseignement partant de l'expérience pratique et y répondant, conduisant d'un métier simple et général à un métier de plus en plus difficile ou spécialisé. Chacun restant libre de s'arrêter où il se plaît, de préférer la culture personnelle à la promotion professionnelle.

Etudes longues ou études brèves, mais toujours par paliers successifs, chaque palier permettant un changement d'orientation ou une spécialisation plus poussée, l'aide-soignant devenant infirmier, puis assistant, puis médecin, puis spécialiste, etc., l'essentiel étant qu'à chaque niveau l'étudiant possède son métier et reste dans la vie active.

**

Il ne suffit pas de décoloniser un peuple pour assurer sa dignité. Décolonisée, l'école restera une tentation pour toutes les ambitions économiques et politiques et son indépendance ne durera pas plus que l'idéologie qui la soutiendra. Tant que seuls comptent le pouvoir et l'argent, les chances de l'école sont maigres.

Le barrage idéologique

A dire vrai, l'obstacle aujourd'hui est moins l'idéologie que son absence. Si l'école et la société s'accordaient à une idéologie largement acceptée, elles ne seraient guère troublées par la contestation et leurs problèmes seraient légers. Le drame vient de l'absence d'une idéologie, d'un consensus autour duquel puissent se tisser les indispensables compromis. L'opinion est déchirée entre les forces contradictoires. La prise de décision en devient impossible⁷.

Or choisir l'université, c'est choisir l'école et choisir la société. C'est justement parce que l'on n'a pas osé faire ce choix de société que les expériences scolaires sont parties sans vue d'ensemble, que les idées nouvelles se brisent contre le cadre ancien, et que la motion Thibaud inquiète, elle qui demande ce choix.

On n'ose pas faire ce choix parce qu'on tremble de choisir entre licence et autoritarisme, entre capitalisme et communisme, ou tous autres termes d'alternatives aussi redoutables qu'absurdes. On

reste paralysé par le poids des arrière-pensées⁸. On reste prisonnier des vieux dilemmes alors que l'alternative, c'est survivre ou disparaître.

Quand la terre se rétrécit sous le poids d'une humanité grouillante, quand l'air, le sol et l'eau agonisent, quand la pollution nous étrangle, quand les ressources s'épuisent, l'humanité, les nations et leurs écoles n'ont-elles pas une tâche, un devoir, une obligation qui surpassent toutes les autres : sauver la Terre ?

Dernière chance pour l'école et la société, c'est elle qui inspirera les réformes, qui ordonnera l'enseignement et les programmes. C'est elle qui motivera les élèves car elle mérite tous les efforts, elle a besoin de toutes les connaissances, de tous les savoir-faire. C'est elle qui protégera l'école contre les tentatives partisanes de reprise en main.

L'écologie sera au centre de l'école dont elle justifie et relie toutes les activités. Elle mettra l'enfant au cœur du monde et le monde au cœur de l'homme.

L'école cherche sa raison d'être. L'école cherche une idée-force. L'école cherche un consensus nouveau.

La nature, la nécessité nous les offrent. Allons-nous refuser ?

Décoloniser l'école, c'est un moyen.

Sauver la planète, c'est le but.

Nous pourrions être les instruments...

Jurg Barblan.

¹ Terminant cet article, j'ai le plaisir de trouver dans « Les Vaches maigres » de Michel Albert et Jean Ferniot, un vigoureux chapitre : « L'école est finie » qui défend exactement la thèse développée ci-dessous. Il y a comme ça des idées dans l'air.

² Voir « Educateur » no 7, 1975.

³ In « Construire » no 2, 1975 : Bourses d'études, un système dépassé ?

⁴ L'école tolère des essais de démocratisation limités au cadre de la classe ou du groupe, d'une tâche ou d'un projet. Mais ces essais doivent s'inscrire dans la structure élitaire admise, sans la remettre en question. D'où leur faible portée, et souvent leur échec.

⁵ Il faut toutefois relever l'intéressante évolution de la « Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation » à Genève (EPSE) où la conception démocratique a considérablement mordu sur la position élitaire, où la participation prend une grande importance, le choix personnel du programme une place prépondérante.

⁶ In « Construire » no 8, 1975 : L'école des pédagogues.

⁷ 14, 15 ou 16 ans ? L'âge de sortie dépendra d'abord du programme que l'on jugera bon d'imposer, ensuite de la maturité de l'enfant.

Au centre du programme, un noyau dur, l'ensemble des connaissances et des pouvoirs indispensables à la communication, à la vie sociale : écouter et parler, lire et écrire, calculer, analyser (science).

Autour de ce noyau, tout le reste, qui est là pour le plaisir : de la gymnastique à l'histoire, de la rédaction à la musique, de la peinture à la géographie, des travaux manuels aux langues étrangères. Le

tout lié, ordonné et justifié par une préoccupation fondamentale : l'écologie.

⁸ Un exemple : le Conseil national devant le problème de l'avortement.

En écrivant ces lignes, j'ai craint d'exagérer. Mais la lecture de l'article de F. Aerny sur la réforme scolaire vaudoise (« Doit-on le dire ? », « Gazette de Lausanne » du 29 mars 1975) me prouve que le poids des arrière-pensées est encore plus grave que je ne le croyais.

Radio scolaire

Quinzaine du 19 au 30 mai

Pour les petits

Attention : le 19 mai, lundi de Pentecôte, pas d'émission radioscolaire !

Le ciel et l'espace (II)

Le ciel, et tout l'espace derrière lui dont il n'est que l'apparence première, n'ont jamais laissé les hommes indifférents. En effet, ce n'est pas sans trouble qu'on réfléchit à ce genre de réalités : vertige devant leur immensité, appréhension ou angoisse face à leur mystère. Et puis ils sont le lieu de phénomènes dont les causes ne sont pas toujours évidentes : orages ou cyclones, aurores boréales, étoiles filantes, astres en mouvement, éclipses, chutes de météorites, etc.

Il n'est donc pas étonnant que les humains, dès leurs lointaines origines, en aient fait peu ou prou une des dimensions essentielles de leur paysage mental. Quelle est la religion digne de ce nom dont le ciel (sous-entendons : l'espace) ne soit le royaume d'élection de la divinité ? Et ne voit-on pas, jusqu'à nos jours, la science-fiction en faire le domaine de prédilection d'aventures qui dépassent nos limites physiques et morales actuelles ?

Mais avant d'atteindre à de telles perspectives, où le rêve et l'imagination peuvent s'épanouir dans tout ce qu'ils ont de subjectif, il convient de reconnaître d'abord les données précises, irrécusables, de ce merveilleux assemblage qu'est l'univers. Après avoir, il y a deux semaines, convié les élèves des petites classes (6 à 9 ans) à se familiariser avec la Lune et les planètes, Gérald Goy se propose aujourd'hui de les entraîner un peu plus loin — tout en s'efforçant de leur fournir une échelle de comparaison facilement concevable pour mieux situer les étoiles (très lointaines) par rapport aux astres (relativement proches) du système solaire.

Diffusion : lundi 26 mai, à 10 h. 15, sur la Radio Suisse romande 2 (MF).

Pour les moyens

Héros à la une !

Il est douteux que les événements auxquels les journaux accordent les honneurs de « la une » méritent tous une telle distinction. On peut en dire autant des personnages qui y paraissent : ils sont loin d'être tous des héros...

C'est que la presse a pour premier objectif d'informer sur toutes les circonstances, bonnes ou mauvaises, de l'actualité, et que cette information est de caractère éminemment éphémère. Dans le domaine de l'éducation, et plus spécialement de l'éducation morale, il n'en va pas de même : il faut viser à un résultat plus durable et il importe de choisir des événements et des personnages qui proposent à la réflexion des exemples féconds.

Cela ne signifie pas automatiquement qu'une telle démarche doive être ennuyeuse ou morose. La preuve ? Les émissions « Héros à la une ! », destinées aux élèves de 10 à 12 ans. On y présente des ouvrages de littérature pour la jeunesse, attachants par le ton du récit autant que par l'intérêt de l'intrigue : par quoi se trouve favorisé et encouragé le goût de la lecture. Mais, en même temps, les personnages de ces livres — et ce sont, bien entendu, des héros qu'on peut qualifier de positifs — s'imposent à l'attention par leurs qualités de cœur et d'esprit, par leur attitude à l'égard des gens et des événements : d'où approche, par expérience vécue, de certaines réalités morales.

L'émission de cette semaine, élaborée par L. Currat et H. Charton, sera consacrée au récit « Le Prisonnier de Syracuse », qui ajoute aux éléments évoqués ci-dessus le charme du dépaysement dans le temps et dans l'espace.

Diffusion : mardi 20 et jeudi 22 mai, à 10 h. 15, sur Radio Suisse romande 2 (MF).

Mozart avait votre âge

Mozart a cette particularité d'être le seul compositeur qui se soit attiré, de façon unanime, la vénération de la postérité. Peut-être cette place de choix est-elle due à l'universalité de son art. En effet, Mozart fait partie de cette élite dont l'art embrasse tout entier le vaste champ de l'art musical. Avec une égale souveraineté, il a su dominer tous les domaines de la musique : l'art sacré comme l'art profane, la musique pour piano aussi bien que la musique de chambre, la symphonie autant que l'opéra.

Ce qui rend cette suprématie plus extraordinaire, encore, c'est la précocité de son affirmation. Comment oublierions-nous que Mozart composa ses premières symphonies à l'âge de 9 ans, ses premières musiques de scène (« Apollon et Hyacinthe » ou « La Finta semplice ») dès 11 à 12 ans ? Force est de s'incliner devant des dons d'une telle nature.

Mais ce serait mal comprendre la portée de l'art mozartien que de voir dans le musicien de « La Flûte enchantée » un génie dominant sans effort, comme en se jouant, toutes les formes de l'art musical. Mozart ne fut en aucune façon cet être « divin » dont le seul souffle aurait suffi à donner une figure parfaite à toute pensée artistique. Même là où l'œuvre manuscrite semble jaillie d'un seul jet, elle est d'abord le fruit d'une élaboration mentale acharnée. Et nombreuses sont les partitions qui attestent que Mozart se forçait à composer et que sa capacité créatrice nécessitait une rigoureuse discipline de travail.

Dans son émission, Pierre Colombo s'attache à montrer aux enfants de 10 à 12 ans, exemples musicaux à l'appui, que celui qu'on a appelé un enfant prodige était au fond comme eux, et qu'il devait travailler beaucoup, tant pour acquérir une culture générale que pour mener à bien des études musicales extrêmement sérieuses.

Diffusion : mardi 27 et jeudi 29 mai, à 10 h. 15, sur Radio Suisse romande 2 (MF).

Pour les grands

Du côté du Québec (II et III)

Nous l'avons noté à propos de la première émission de cette série : le Canada est un des plus grands Etats du monde. On pourrait même l'appeler le pays aux 200 000 lacs (oui : deux cent mille...). Il est évident qu'on ne saurait, dans le cadre de deux ou trois émissions, rendre compte de la réalité complexe de ce qui est en fait presque une moitié de continent.

Mais le propos de Bertrand Jayet et Pierre Perreault n'est pas si ambitieux. Leur but est d'abord de faire connaître, à travers la musique folklorique, les joies et les peines, les coutumes et les aspirations des gens d'une province — ce qu'on pourrait désigner comme l'âme d'un peuple. Et, pour des élèves francophones, même âgés de 12 à 15 ans, il est logique que leur enquête se limite à cette région du Canada, le Québec, où la langue française a maintenu et maintient, en dépit de tout, son intégrité et la vivacité d'une expression qui, pour être parfois différente de la nôtre, ne nous en est pas moins proche.

Après avoir, dans le premier volet de cette évocation, présenté les danses populaires du Québec, Pierre Perreault nous invite maintenant à retrouver, à travers quelques chansons, la vie des premiers colons français, venus s'installer au Canada. Apprenons, en leur compagnie, à fredonner, par exemple :

« Par un dimanche au soir
M'en allant promener,
Dans mon chemin rencontre
Un gentil cavalier... »

Diffusion : mercredi 21 et vendredi 23 mai, à 10 h. 15, sur Radio Suisse romande 2 (MF).

Le Canada est une terre aux multiples visages. Par la diversité de ses sites, d'abord, mais aussi par ses différences de climat, par le jeu de ses saisons. Les modes de vie ont leur part au tableau : si Louis

Hémon a révélé, dans « Maria Chapdelaine », l'existence rude et fruste des bûcherons du nord, la littérature canadienne d'aujourd'hui nous offre d'autres peintures — par exemple celle des gens de la ville, tracée avec une verve ironique et chaleureuse par Jacques Godbout... Il y a, enfin, les données culturelles si contrastées que crée le bilinguisme officiel du « pays de l'étable » — et, parmi elles, chez les Canadiens de souche française, un très vivant besoin de fraternité humaine.

Pierre Perreault, natif de Montréal, a passé plusieurs années en province, au service de la radio et de la télévision. Il s'est toujours passionné pour le folklore ; et, au cours des deux premières émissions de cette série, il en a évoqué plusieurs aspects, tels que les danses et les chansons populaires. Pour parfaire son tour d'horizon à l'intention des élèves de 12 à 15 ans, il en vient à aborder, grâce aux chansons actuelles du Québec, quelques réalités contemporaines de son pays : le problème indien, les moyens de communication, les grands travaux, les richesses minières. Puis il couronne l'ensemble de ses évocations en proclamant, de concert avec Gilles Vigneault :

« De mon grand pays solitaire
Je crie avant que de me taire
A tous les hommes de la terre
Ma maison c'est votre maison... »

Diffusion : mercredi 28 et vendredi 30 mai, à 10 h. 15, sur Radio Suisse romande 2 (MF).

Francis Bourquin.

CAFÉ-ROMAND

St-François

Lausanne

L. Péclat

Visitez le Musée suisse des PTT

Helvetiaplatz 4, 3005 Berne.

Expositions temporaires sur l'histoire et les tendances actuelles des PTT.

Collection philatélique des PTT :
expositions permanentes et spéciales.

Ouvert les jours ouvrables de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h.

Les jours fériés de 10 à 12 h. et de 14 à 17 h.
Fermé le lundi matin et les jours fériés principaux.

Entrée libre.

Courses d'école

Une excursion originale

Une excursion originale dans un vieux wagon du Chemin de fer touristique Blonay-Chamby ravira votre classe : une vue superbe et surtout une visite des locomotives à vapeur et autres véhicules ferroviaires au dépôt du Chemin de fer touristique Blonay-Chamby (une société coopérative dont tous les membres travaillent bénévolement).

Le produit de la vente des billets et souvenirs est affecté à l'entretien de la ligne, à l'achat du matériel nécessaire à la construction du dépôt-musée et à la

remise en état de véhicules d'autrefois.

La solution idéale : 2 classes voyageant ensemble afin de répartir le prix d'une course spéciale en semaine (Fr. 120.—) entre environ 60 participants.

On va de surprise en surprise et les diverses formes et couleurs de pierres et formations sont étonnamment diverses.

D'autre part, le circuit est fort bien aménagé, facile et sans danger. Et vous suivez un guide bien renseigné.

Et avant peu, dans quelques années; par une rampe majestueuse, vous atteindrez une grotte si vaste qu'elle pourrait contenir la cathédrale de Lausanne.

Allez et vous verrez...

Pierre Jaquier, Nyon.

Voyages organisés par le « Schweizerischer Lehrerverein » en 1975

Le Schweizerischer Lehrerverein organise à nouveau cette année une série de voyages d'études et d'agrément. Ces voyages sont prévus pour les vacances de printemps, d'été et d'automne.

Toute personne intéressée peut participer à ces voyages, qu'elle soit membre ou non du Schweizerischer Lehrerverein, qu'elle fasse ou ne fasse pas partie de la profession enseignante.

Sont organisés, des voyages d'études en Europe de l'Ouest, nombre de voyages en Europe de l'Est. Des « Slavistes » accompagnieront les voyageurs en Russie asiatique.

Parallèlement aux voyages consacrés à l'étude de l'histoire de l'art, seront organisés des voyages-excursions autour du bassin méditerranéen (Crète, Turquie, Grèce, Chypre), en France (Auvergne, Pyrénées), en Scandinavie et en Ecosse.

Sous conduite scientifique, des voyages d'études en Israël, en Perse, en Asie (nord de l'Inde, Indonésie et Malaisie, Japon, Afghanistan, Chine) en Afrique (Ethiopie et Somalie, Afrique du Nord, de l'Ouest, du Sud, Egypte), en Amérique du Sud et du Nord (Alaska, Californie).

Nos croisières en Méditerranée, en di-

rection du cap Nord, du Spitzberg et même des Antilles, dans la mer des Caraïbes, sont une combinaison vacances-repos-visites.

Les amateurs de musique et théâtre iront à Vienne, Londres et Berlin sous la conduite des meilleurs experts.

Renseignements, commande des programmes détaillés ainsi que du programme général :

Secrétariat du Schweizerischer

Lehrerverein

54, Ringstrasse,

8057 Zurich-Case postale 189

Tél. (01) 46 83 03

ou à

M. Hans Kägi

238, Witikonerstrasse

8053 Zurich

Tél. (01) 53 22 85

Les rencontres de Vaumarcus

26 au 31 juillet 1975

Samedi 26 : « L'appel de la montagne », audio-visuel ; M^{me} Gabrielle Gonin, Lausanne.

Dimanche 27 : « Les chances de la vie » ; M. Henry Babel, pasteur, Genève.

Lundi 28 : « L'Afrique d'aujourd'hui et son développement » ; M. Gilbert de Montmollin, directeur des Téléphones, Lausanne.

« Introduction à la lecture de A. Soljenitsyne » ; M^{me} Marie Demierre, Chavannes-près-Renens.

Mardi 29 : Journée de détente.

Mercredi 30 : « La femme dans la vie professionnelle » ; M^{me} Rolande Gailhard, ex-présidente de l'Alliance des sociétés féminines, Lausanne ; M^{me} Daniel-Bridel, juriste au Palais fédéral.

TABLE RONDE.

Jeudi 31 : « Les chemins de la création », et film « Un regard s'arrête » ; M. Pierre Gisling, chef du service Art et Education à la Télévision suisse romande.

PRIX : comprenant logement, repas, conférences, concerts.

Fr. 118.— par personne (Fr. 190.— par couple) pour la durée du camp.

Fr. 30.— par personne et par jour (24 heures).

Fr. 40.— pour le week-end.

Fr. 5.— par conférence ou par concert, pour les auditeurs de passage, qui sont les bienvenus.

Rencontres de Vaumarcus
CCP 10 - 151 92, Lausanne

INSCRIPTIONS : A adresser à M. Maurice Fontannaz jusqu'au 30 juin s.v.p. Sauf demande expresse, les inscriptions ne seront pas confirmées.

A propos des guerres de Bourgogne

L'histoire est, en quelque sorte, un enchaînement de causes et de conséquences qui, cependant, laisse sa part au hasard et à l'homme providentiel. Que se serait-il passé si Neuss avait succombé au printemps 1475, si le duc Charles s'était trouvé avec son armée au rendez-vous fixé avec Edouard IV d'Angleterre ? s'il avait eu un fils apte à lui succéder ?

En cette seconde moitié du XV^e siècle, la Suisse était, sans en être tout à fait consciente, une grande puissance militaire. Ce n'est qu'en 1515 que le développement de l'artillerie conjugué à la division des Confédérés mettra fin à cette puissance. Quant au duché de Bourgogne, un pays riche, il avait à sa tête un homme qui n'était pas le sot qu'on a trop souvent présenté. Charles le Téméraire voulait recréer à son profit l'ancienne Lotharingie. La Savoie subissait son influence, il avait des espérances en Provence, il avait signé avec le roi d'Angleterre un traité par lequel ce dernier s'engageait à débarquer sur le continent avec une armée de dix mille hommes avant le 1^{er} juillet 1475. Avec le concours des Anglais, le Téméraire espérait bien venir à bout de Louis XI. Mais cette résurrection de la Lotharingie devait inévitablement provoquer une réaction de la part des Confédérés. Trois erreurs seront fatales au duc de Bourgogne : il n'a pas su diviser ses adversaires, il est resté trop longtemps sous les murs de Neuss et il a sous-estimé ses ennemis.

Les Suisses avaient vécu jusque-là en bonne intelligence avec l'Etat bourguignon et même Berne dont la zone d'influence, Pays de Vaud, Erguel et Neuchâtel, jouxtait la zone d'influence bourguignonne. Pour les VIII Cantons, l'ennemi héritaire, c'était l'Autriche des Habsbourgs. La guerre de Waldshut, entreprise en 1468, l'avait été contre le duc Sigismond d'Autriche. Sigismond qui devait une indemnité de 10 000 florins aux Suisses ne trouva comme préteur que Charles le Téméraire qui lui avança 50 000 florins en réclamant en gage, jusqu'au remboursement, l'Alsace, le Sundgau et le comté de Ferrette. Du coup, la Bourgogne était aux portes de Bâle et occupait des territoires sur lesquels les Confédérés avaient des visées. Dès lors la Bourgogne était un danger redoutable pour la jeune Confédération, surtout que c'était une puissance remuante et ambitieuse. Le célèbre renversement des alliances devenait fatal. Louis XI ne l'a pas provoqué mais il l'a facilité et accéléré. Et, le 30 mars 1474, à Constance, une paix perpétuelle est signée entre la Confédération et l'Autriche,

paix complétée par une alliance défensive. L'Autriche a cessé d'être l'ennemi héréditaire, le duc Sigismond est cordialement accueilli en Suisse et même dans les petits cantons. Il est à noter que la politique antiautrichienne s'était appuyée sur les empereurs ; ce n'était plus possible car, à partir de Frédéric III, les empereurs seront toujours des Habsbourgs.

Ayant obtenu de quoi rembourser sa dette, le duc Sigismond dépose les 50 000 florins à Bâle et réclame la restitution du gage, sans succès. L'Alsace se soulève, décapite son bailli bourguignon. L'empereur Frédéric III somme le duc Charles d'évacuer les fiefs autrichiens et, après avoir essuyé un refus, appelle les Suisses aux armes. Le 25 octobre 1474, la guerre est déclarée.

Louis XI s'ingénie à retenir son ennemi loin des frontières françaises. Il lui suscite un nouvel adversaire, le duc René II de Lorraine qui déclare la guerre à la Bourgogne le 10 mai 1475. Et, pour décider le duc Charles à s'engager plus à fond à l'est, Louis XI signe avec lui, à Soleuvre au Luxembourg, une trêve de neuf ans en septembre 1475. La Lorraine est une proie tentante pour le duc de Bourgogne qui l'envahit. Nancy succombe le 30 novembre 1475. Puis le Téméraire réorganise son armée en vue de l'attaque qu'il entend diriger contre les Suisses. Il quitte Nancy le 11 janvier 1476, pénètre dans le Pays de Vaud par Jougne et atteint Orbe le 13 février. Il a choisi l'attaque par le sud car, ainsi, il bénéficiera des contingents savoyards et sera maître des relations avec l'Italie, d'où lui viennent des renforts, par le Grand-Saint-Bernard. Quant à Louis XI, s'il se garde d'intervenir, il est tout de même à Lyon, à la tête d'une armée, surveillant les événements.

Grandson, Morat, Nancy, et le duché de Bourgogne disparaît de la carte, partagé entre la France et l'Empire qui s'assure la plus grosse part grâce au mariage de Maximilien avec l'héritière Marie de Bourgogne. Mais si le duché disparaît, ce n'est pas à cause des défaites mais surtout parce qu'il n'y a pas d'héritier mâle pour recueillir la succession. Quant aux Suisses, leurs victoires ne leur ont guère rapporté. Une extension de la Confédération en direction de l'ouest n'intéressait pas les sept cantons et ceux-ci redoutaient que Berne, en s'agrandissant dans cette direction, prenne trop d'influence. Enfin plus d'un canton était fort aise de rendre aux Bernois, qui n'avaient jamais accordé leur appui à la politique confédérée outre-Gothard, monnaie de leur pièce. Les petits cantons tenaient à conserver un cer-

tain équilibre entre les Etats de la Confédération et on vit bien l'importance de cette volonté d'équilibre lorsque se posa la question de l'admission de Soleure et de Fribourg au sein de la Confédération.

F. Aerny.

Sources principales consultées :

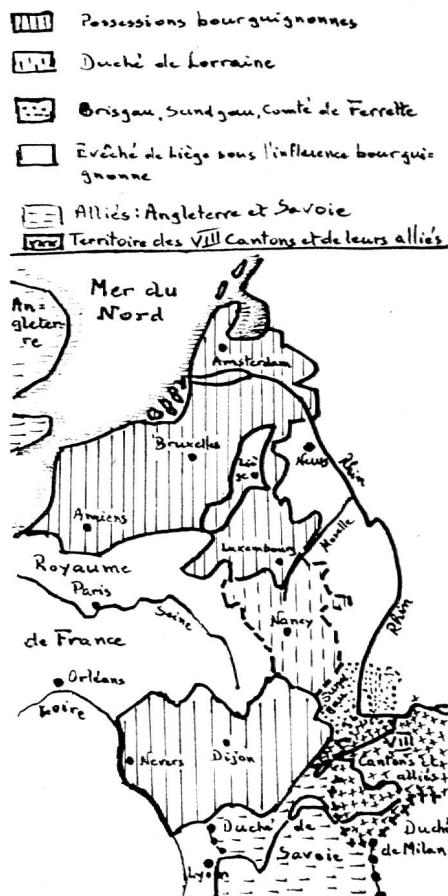
Histoire de la Suisse, W. Martin.

Les grands ducs de Bourgogne,
J. Calmette.

La politique des Confédérés au XIV^e et au XV^e siècle, E. Dürr.

Le Duché de Bourgogne

en 1475



... Des livres pour les jeunes ... Des livres

Documentaires

La nouvelle encyclopédie du livre d'or

Editions des Deux Coqs d'Or, 1^{er} tome 1972. Dès 12 à 13 ans.

Les Editions des Deux Coqs d'Or ont commencé de publier cette encyclopédie pour les jeunes en 1972. Il est toujours difficile de juger un travail de cette ampleur dans son ensemble. Il est en tout cas certain qu'un effort d'adaptation du langage au niveau des jeunes a été particulièrement bien fait. Les documents (cartes, photographies, tableaux, croquis) qui accompagnent les textes sont d'une qualité remarquable. Un point intéressant est à signaler (utile aussi pour les enseignants) : les résumés qui se trouvent dans la marge de chaque page.

Faites (vous-mêmes) vos jeux

Editions des Deux Coqs d'Or, 1975.

Sous ce titre, les Editions des Deux Coqs d'Or ont fait paraître quatre ouvrages qui ont pour titre :

- Machines et personnages animés.
- Maisons, poupées et marionnettes.
- Cadeaux amusants, objets utiles.
- Autos, avions et bateaux.

Les livres bien illustrés, aux explications simples, proposent toute une série d'objets à construire par les enfants. Les matériaux à utiliser sont choisis parmi des objets d'usage très courant. Les possibilités de création sont multiples et permettent à l'enfant qui peut travailler seul de donner libre cours à son ingéniosité et à son imagination.

Quatre livres intéressants pour les enfants bricoleurs, mais surtout très utiles pour les éducateurs et les enseignants des degrés inférieur et moyen qui y trouveront beaucoup de nouvelles idées.

Romans

Le pain perdu

Pierre Pelot. Coll. Grand Angle. Ed. GP Paris, 1974. Dès 14 à 15 ans.

Les maisons d'éditions ont fait un gros effort pour les adolescents durant ces deux dernières années. Les éditions GP viennent de publier dans la collection « Grand Angle », trois titres : « La dernière aube », de Paul Berna ; « Cheyenne 6112 », de Ch. Grenier et W. Camus et

« Le pain perdu », de Pierre Pelot. Disons tout d'abord que la présentation semble répondre parfaitement au goût des adolescents.

« Le pain perdu » de Pierre Pelot est un chef-d'œuvre de la littérature pour les jeunes. Il peut être lu dès 14 ans, mais il plaira tout autant aux adultes. C'est l'histoire d'un retour ; celui de Lou Carmaux qui revient dans son village après avoir fait la guerre d'Algérie. Un drame éclate... Lou passera 12 ans en prison. Pour la seconde fois il reviendra au village. Mais sa présence va déclencher un bouillonnement de violence et de vengeance...

Ce livre est émouvant et dramatique. Pierre Pelot va droit au cœur des problèmes. Comme dans tous ses livres, il dit les choses simplement mais il sait évoquer une atmosphère, nous faire sentir la profondeur d'un problème...

Les amoureux de la clairière

Paul Vincent, Coll. Ariane Hachette, 1974. Dès 13 ans.

En 1973, Paul Vincent avec « Le Rendez-vous des Herbes Hautes » (Coll. Ariane) recevait le « Prix Cœur Volant, meilleur roman d'amour ».

Cet écrivain de talent récidive avec « Les amoureux de la clairière », un très beau roman d'amour qui a pour cadre la forêt. J'ai beaucoup aimé ce récit et je suis persuadé qu'il plaira aux jeunes filles... Une idylle dramatique et tendre, mêlée au suspense d'une mystérieuse intrigue. Qui est Mario, le jeune et nouveau bûcheron qui s'engage dans une importante exploitation forestière ? Il ne laisse personne indifférent. Francine, la fille du patron, promise à Jean-Michel, l'héritier du domaine voisin, paraît étrangement troublée... On chuchote, on murmure, des rumeurs malveillantes agitent la clairière...

Deux ombres sur la plage

A. Chambers. Bibl. Rouge Hachette, 1974. Dès 14 ans.

Frank et Sylvie ont 17 ans. Ils ont jusqu'alors vécu à Fairly, petite île au large de la côte orientale de l'Angleterre. Mais Sylvie s'ennuie et veut découvrir la ville. Une fois à Newcastle, elle s'aperçoit que les grandes villes sont des lieux de plus profonde solitude que le plus petit village. Frank viendra à sa recherche, car il l'aime en secret. Mais pourra-t-il la « reconquérir » ?

Ce livre émouvant et plein d'humour plaira aux filles mais aussi aux garçons.

Les chevaliers de la Table ronde

Georges Chappon. Hatier, 1974. Dès 10 ans.

Le récit épique des « Chevaliers de la Table ronde » a tout à fait sa place dans la collection « Légendes des peuples et des rois ».

Ce beau roman à épisodes nous entraîne en « Bretagne » à la suite de ces chevaliers errants, en quête d'aventures. On y retrouve le célèbre et légendaire roi Arthur et son conseiller l'enchanteur Merlin qui dans sa sagesse eut l'idée de la Table ronde autour de laquelle se réunissaient les valeureux chevaliers : Lancelot, Avain, Gauvain, Perceval... Un livre captivant qui plaira certainement à tous les jeunes qui aiment les récits du Moyen Age.

Les chevaliers de la tempête

G. Goury-Laffont. Coll. Plein Vent Laffont, 1974. Dès 12 à 13 ans.

Les chevaliers des temps modernes... Des héros à part entière, des hommes qui en mer, par tous les temps, portent secours aux bateaux en difficulté. Courageux, dévoués, ils luttent contre les éléments déchaînés et contre la peur pour sauver leurs semblables. Dans ce beau roman vérifique, les marins du « Notre-Dame », bateau de sauvetage très moderne, sont appelés en pleine nuit. Un petit navire de pêche est en difficulté, à la suite d'une avarie de la barre.

Le lecteur sera tenu en haleine par un suspense constant tout au long de la lutte que ces hommes mèneront pour ramener le bateau au port.

(Arsène Lupin)

La barre-y-va

Maurice Leblanc. Hachette Bibl. Rouge, 1974. Dès 14 à 15 ans.

Raoul D'Avenac (ou si vous préférez Arsène Lupin) nous entraîne en Normandie dans une aventure compliquée à souhait et passionnante.

Catherine et sa sœur se disputent la propriété de la « Barre-y-va » qu'elles ont héritée de leur père. Cette lutte est d'autant plus acharnée qu'une des deux parcelles contient de l'or. Mais laquelle ? D'autres amateurs tentent d'ailleurs de ravir ce trésor caché. Une aventure policière qui plaira sans doute aux jeunes de 14-15 ans.

Se préparer à enseigner

U. P. Lattmann

L'auteur a été enseignant, puis chercheur, puis responsable de la formation d'autres enseignants. Ces trois points de vue définissent l'optique de la brochure, pratique, didactique, bien qu'issue de la recherche récente.

On connaît peu jusqu'ici, dans les pays de langue française, ce qu'apportaient les études allemandes sur les curriculums. C'est le mérite du centre de recherche FAL de l'Université de Fribourg de l'avoir révélé aux enseignants romands. La traduction de l'ouvrage de M. Lattmann continue dans la même ligne, mais

en cherchant directement des applications pratiques au niveau de la classe.

C'est surtout en ce qui concerne la définition des objectifs que le texte apporte des points de vue nouveaux. Il ne s'agit plus en effet, selon la pédagogie moderne, de préparer une leçon en fonction de simples contenus d'enseignement, du type de ceux que l'on trouve dans un plan d'études. Il ne suffit plus non plus de préciser les intentions pédagogiques que l'on poursuit, comme dans les lois scolaires ou les introductions méthodologiques. Il faut spécifier ce que doit pou-

voir faire l'élève après l'étude, non seulement pour un catalogue de comportements parcellaires, comme chez Mager, mais sous la forme d'un ensemble cohérent d'objectifs, hiérarchisés et reliés aux intentions directrices.

Sur la base de ces objectifs pédagogiques, une pédagogie de la maîtrise peut s'organiser. On part de l'analyse des prérequis, ou connaissances de départ à vérifier. On structure une démarche d'apprentissage, aidée de tous les moyens d'enseignement ou appuis pédagogiques possibles. On vérifie le résultat atteint pour pouvoir corriger à nouveau.

Se commande aux Editions Delta, La Tour-de-Peilz.

Encyclopédie de la Suisse actuelle

Tome III

Le troisième volume de cette importante encyclopédie consacrée à notre pays vient de sortir de presse. Parfaitement identique dans sa présentation aux deux premiers tomes déjà parus, ce troisième volume couvre les rubriques allant de l'article « INDUSTRIE » à l'article « POPULATION ».

Fort bien illustré, ce nouveau tome

comporte des articles aussi variés que « INFLATION », « POLLUTION ALIMENTAIRE », « LE CORBUSIER », « JEUX OLYMPIQUES ». L'ordre alphabétique de ces rubriques permet une consultation aisée de cette encyclopédie. Il existe également, en fin d'ouvrage, une table des matières thématique.

L'Encyclopédie de la Suisse actuelle représente vraiment une source d'informa-

tions essentielle et devrait avoir place dans la bibliothèque de chaque famille.

Le quatrième et dernier volume de cette précieuse collection paraîtra au début du mois de septembre 1975.

Se commande uniquement aux Editions Mondo S.A., Vevey :

Fr. 21.— + 600 points à l'achat d'un volume ou

Fr. 63.— + 1200 points (au lieu de 1800 points) à l'achat des 3 premiers volumes.

Indonésie : 13 000 îles - 130 millions d'hommes

Comme l'indique le sous-titre, l'Indonésie forme un monde très particulier, 130 millions d'hommes répartis sur 13 000 îles. L'ouvrage que le professeur Guichonnet a consacré à ce pays et que les Editions Mondo viennent de publier nous apporte une masse d'informations sur cette partie du globe qui est peut-être la moins connue des Occidentaux.

Bien sûr les noms de Bornéo, Sumatra, Les Moluques ont une fois ou l'autre traversé notre esprit. Mais que dire des îles qui ont nom : Florès, Alu ou Roti.

Et qui fait vraiment la différence entre Les Moluques, Les Célèbes et les îles de la Sonde ?

Partagé en trois grands chapitres d'environ 50 pages chacun, le livre INDONÉSIE nous fait découvrir l'homme malais dans sa vie quotidienne en même temps qu'un bref cheminement historique. Le deuxième chapitre, intitulé « Les dieux et les jeux » aborde l'aspect religieux de l'Islam, la sagesse indoue et tout l'apport artistique de l'âme malaise. Le dernier chapitre, « L'unité dans la diversité »,

brosse une synthèse de ce carrefour des continents, univers de tolérance où se confrontent plusieurs cultures, plusieurs types humains, plusieurs religions.

Il faut aussi relever la qualité remarquable des illustrations dues au photographe bernois Walter Imber. Les deux réalisateurs de l'ouvrage Mondo n'en sont d'ailleurs pas à leur première réussite puisqu'ils ont déjà réalisé, pour les Editions Mondo, deux ouvrages intitulés : « Iles de l'Atlantique » et « Iles du Pacifique ».

Cet ouvrage se commande directement aux Editions Mondo, 1800 VEVEY, au prix de Fr. 12.50 plus 500 points Mondo.

Le corps enseignant en deuil

Guy Demierre

« Ce sera long ; il faudra de l'espérance et beaucoup de courage ! » Ce furent les paroles adressées patiemment par Guy Demierre à quelques collègues qui lui rendaient visite.

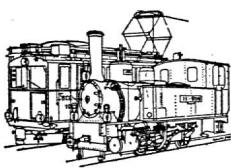
Si peu de mots, et pourtant Guy venait d'exprimer l'essence de sa personnalité.

Le repaire des foules tapageuses, les réunions belliqueuses, les salons de la fausseté et de la parade ne l'attiraient point. Homme de patience, créateur d'espérance, faiseur d'amitié, promoteur de courage, il vivait en éducateur.

Attiré par les nouveautés pédagogiques, respectueux des traditions, il enseignait, avec des procédés modernes, des valeurs anciennes et durables. Il apprenait, à ses élèves qu'il avait peine à punir lorsque les circonstances le lui demandaient, la vie. Musicien sensible et délicat, il leur communiquait l'harmonie du beau et de la courtoisie ; il était un éducateur enthousiaste et se sentait, autant que le Petit Prince de sa rose, responsable du cœur de ses élèves.

Claude Brasey.

Rédacteur de la rubrique fribourgeoise :
Albert CARREL, Reichen 2, 1700 Fribourg. Tél. (037) 22 46 80.



Chemin de fer touristique **BLONAY-CHAMBY**

Une excursion inoubliable pour enfants et adultes.
En semaine courses spéciales à votre convenance,
durée, avec visite du dépôt, environ 1 1/2 heure.

Renseignements et réservations : tél. (021) 34 34 82.
Service commercial BC, Acacias 3, 1023 Crissier.

Pour vos imprimés une adresse



Corbaz s.a. Montreux

22, avenue des Planches
Tél. (021) 62 47 62

Votre prochaine course d'école :

GENÈVE

- Visitez le Palais des Nations Unies, le quartier international, l'aéroport intercontinental de Cointrin, etc.
- Balladez-vous dans la Vieille Ville riche en vestiges de ses 2000 ans d'histoire.
- Faites une croisière sur le lac, une descente du Rhône en bateau, une montée au Salève en téléphérique...
- Admirez la célèbre rade de Genève, son jet d'eau (140 m.), ses quais et ses parcs fleuris...

GENÈVE : le monde dans une ville

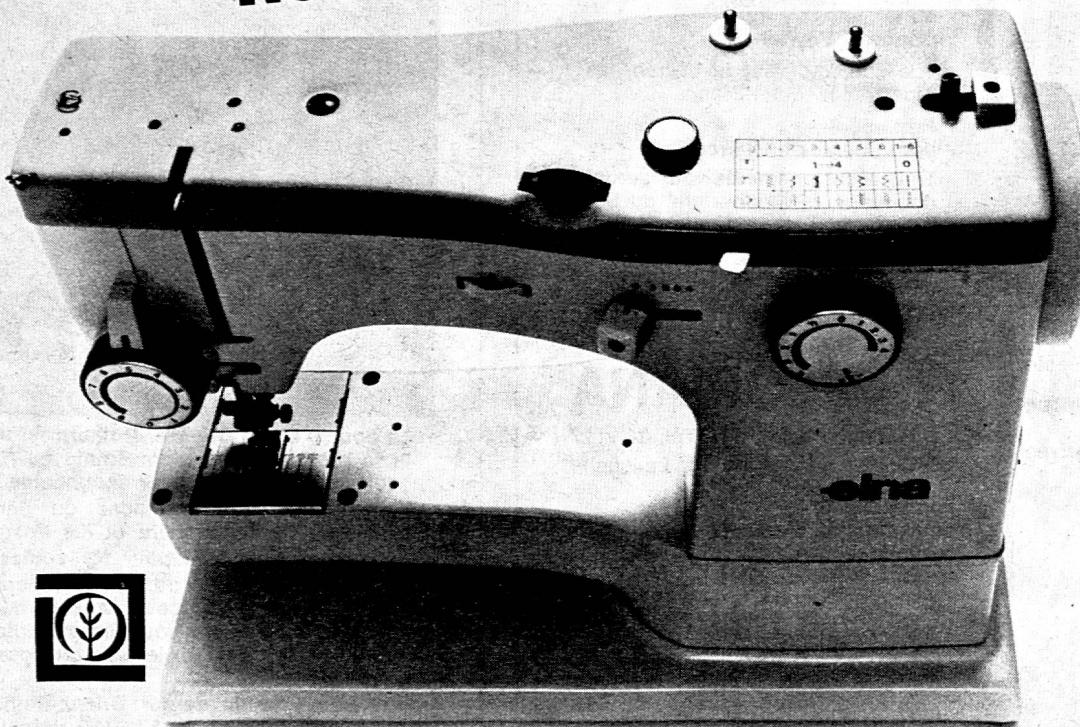
ÉCOLE D'ÉTUDES SOCIALES ET PÉDAGOGIQUES

LAUSANNE

Centre de formation d'éducateurs spécialisés
Ecole d'éducatrices maternelles
Ecole d'ergothérapie
Ecole de service social et d'animation

Renseignements et conditions auprès de la direction :
Claude Pahud, lic. ès sc. péd.,
Case postale 152, 1000 Lausanne 24, tél. (021) 32 61 31.
Information le jeudi, de 16 heures à 18 heures,
au chemin de Montolieu 19, Lausanne

NOUVEAU ELNA T SP



AGREEABLE A ENSEIGNER PARCE QUE FACILE A UTILISER

Parmi une gamme de 13 modèles, Elna offre maintenant la machine à coudre utilitaire par excellence Elna T SP (Top Special) avec un programme de couture élargi et entièrement incorporé (14 points dont 11 utilitaires spécialement pour tissus stretch et la boutonnière automatique).

Un schéma placé sur l'Elna T SP permet la sélection facile des points.

Elna offre des rabais avantageux aux écoles et maîtresses de couture et met à disposition du personnel compétent pour des cours spéciaux et un service d'entretien des machines.

elna



COUPON

pour une documentation complète sur les machines à coudre Elna et le matériel scolaire gratuit.

Nom: _____
Prénom: _____
Rue: _____
NP/Lieu: _____

A envoyer à: ELNA S.A., 1211 Genève 13

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux

Bibliothèque
Nationale Suisse
3003 BERNE

1820 Montreux 1
J. A.